

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

Chair:

The Honourable LARRY SMITH

Tuesday, November 1, 2016
Wednesday, November 2, 2016

Issue No. 17

Third and fourth meetings:

Bill C-2, An Act to amend the
Income Tax Act

and

Ninth meeting:

Study on the federal government's
multi-billion dollar infrastructure funding
program

APPEARING:

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P.,
Minister of Finance

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

Président :

L'honorable LARRY SMITH

Le mardi 1^{er} novembre 2016
Le mercredi 2 novembre 2016

Fascicule n° 17

Troisième et quatrième réunions :

Projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de
l'impôt sur le revenu

et

Neuvième réunion :

Étude sur le programme de plusieurs milliards
de dollars du gouvernement fédéral pour le
financement des infrastructures

COMPARAÎT :

L'honorable Bill Morneau, C.P., député,
ministre des Finances

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Larry Smith, *Chair*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Marshall
Ataullahjan	Mitchell
* Carignan, P.C.	Mockler
(or Martin)	Neufeld
Cowan	Pratte
Eaton	
* Harder, P.C.	
(or Bellemare)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Cowan replaced the Honourable Senator Day (*November 1, 2016*).

The Honourable Senator Andreychuk replaced the Honourable Senator Batters (*October 27, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Larry Smith

Vice-présidente : L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Marshall
Ataullahjan	Mitchell
* Carignan, C.P.	Mockler
(ou Martin)	Neufeld
Cowan	Pratte
Eaton	
* Harder, C.P.	
(ou Bellemare)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Cowan a remplacé l'honorable sénateur Day (*le 1^{er} novembre 2016*).

L'honorable sénatrice Andreychuk a remplacé l'honorable sénatrice Batters (*le 27 octobre 2016*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 1, 2016
(46)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Larry Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Eaton, Marshall, Mockler, Neufeld, Pratte and Smith (8).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 6, 2016, the committee continued its study of Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

WITNESS:

Chartered Professional Accountants of Canada:

Bruce Ball, National Tax Partner of BDO Canada LLP and Member of the CPA Canada Tax Policy Committee.

Mr. Ball made a statement and answered questions.

At 10:22 a.m., the committee suspended.

At 10:27 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to study a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to stay in the room during the in camera portion of the meeting.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 23, 2016, the committee continued its study on the federal government's multi-billion dollar infrastructure funding program. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

At 11:12 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, November 2, 2016
(47)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 12:05 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Larry Smith, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 1^{er} novembre 2016
(46)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Larry Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Eaton, Marshall, Mockler, Neufeld, Pratte et Smith (8).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 octobre 2016, le comité poursuit son examen du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Comptables professionnels agréés du Canada :

Bruce Ball, associé national — Fiscalité, BDO Canada et membre du Comité sur les politiques fiscales de CPA Canada.

M. Ball fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 10 h 22, la séance est suspendue.

À 10 h 27, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion tenue à huis clos.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 23 février 2016, le comité poursuit son étude sur le programme de plusieurs milliards de dollars du gouvernement fédéral pour le financement des infrastructures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

À 11 h 12, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 2 novembre 2016
(47)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 12 h 5, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Larry Smith (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Bellemare, Cools, Eaton, Marshall, Mockler, Neufeld, Pratte and Smith (9).

Other senator present: The Honourable Senator Day (1).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 6, 2016, the committee continued its study of Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

APPEARING:

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES:

Department of Finance Canada:

Paul Rochon, Deputy Minister;

Andrew Marsland, Senior Assistant Deputy Minister, Tax Policy Branch;

Pierre Leblanc, Director, Personal Income Tax Division;

Trevor McGowan, Chief, Tax Legislation Division, Tax Policy Branch.

The minister made a statement and, with Mr. Marsland, answered questions.

At 12:47 p.m., the committee suspended.

At 12:49 p.m., the committee resumed.

Mr. Leblanc and Mr. McGowan were invited to the table to explain the bill in detail, and answered questions.

At 13:17 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Bellemare, Cools, Eaton, Marshall, Mockler, Neufeld, Pratte et Smith (9).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Day (1).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 octobre 2016, le comité poursuit son examen du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS :

Ministère des Finances Canada :

Paul Rochon, sous-ministre;

Andrew Marsland, sous-ministre adjoint principal, Direction de la politique de l'impôt;

Pierre Leblanc, directeur, Division de l'impôt des particuliers;

Trevor McGowan, chef, Division de la législation de l'impôt, Direction de la politique de l'impôt.

Le ministre fait une déclaration puis, avec M. Marsland, répond aux questions.

À 12 h 47, la séance est suspendue.

À 12 h 49, la séance reprend.

MM. Leblanc et McGowan sont invités à la table pour expliquer le projet de loi en détail, puis répondent aux questions.

À 13 h 17, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 1, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:32 a.m., to examine the subject matter of Bill C-2, An Act to Amend the Income Tax Act.

Senator Larry Smith (*Chair*) in the chair.

The Chair: Good morning. Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance, colleagues and members of the viewing public. The mandate of the committee is to examine matters relating to federal estimates generally, as well as government finance.

[*Translation*]

We are continuing our study on Bill C-2: An Act to amend the Income Tax Act.

[*English*]

My name is Larry Smith, senator from Quebec, and I chair the committee. Let me introduce briefly the other members of our committee. To my left, by himself for just a little while, Senator André Pratte. Always on time. André, welcome.

[*Translation*]

To my right, Senator Mockler from New Brunswick.

[*English*]

To his right, from the north of British Columbia, Senator Richard Neufeld.

To his right, looking beautiful as always, from Toronto, Senator Nicole Eaton, and the boss, from the Rock, a former auditor general, Senator Elizabeth Marshall.

Today, to comment on Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act, we have invited representatives, in this case a representative because unfortunately we've had a cancellation. Therefore, this morning, we welcome our only witness. From CPAC, the Chartered Professional Accountants of Canada, we have Bruce Ball, National Tax Partner of BDO Canada LLP and Member of the CPAC Tax Policy Committee.

Welcome, Bruce. Thank you very much for being with us this morning to speak to us about Bill C-2.

[*Translation*]

We are anxious to hear what you have to say on Bill C-2.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 1^{er} novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, pour examiner le projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le sénateur Larry Smith (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales à mes collègues et aux membres du public qui nous écoutent. Le mandat du comité est d'examiner les questions relatives aux budgets des dépenses fédérales en général, ainsi qu'aux finances gouvernementales.

[*Français*]

Nous poursuivons notre étude du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

[*Traduction*]

Je m'appelle Larry Smith, je suis un sénateur du Québec et je suis également président du comité. Permettez-moi de vous présenter brièvement les membres de notre comité. À ma gauche — et il ne sera bientôt plus seul —, voici le sénateur André Pratte. Vous êtes toujours à temps, André. Bienvenue.

[*Français*]

À ma droite, le sénateur Mockler, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

À sa droite se trouve le sénateur Richard Neufeld, du Nord de la Colombie-Britannique.

À sa droite, toujours aussi resplendissante, la sénatrice Nicole Eaton, de Toronto, ainsi que la patronne, une ancienne vérificatrice générale de Terre-Neuve-et-Labrador, la sénatrice Elizabeth Marshall.

Nous avons invité des représentants à comparaître aujourd'hui pour nous parler du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, mais au bout du compte, nous n'accueillerons qu'un seul représentant, car l'autre a eu un empêchement. Nous accueillons donc un seul témoin ce matin. Il s'agit de Bruce Ball, de CPAC, Comptables professionnels agréés du Canada, associé national, Fiscalité, BDO Canada et membre du Comité sur les politiques fiscales de CPA Canada.

Bienvenue, Bruce. Nous vous remercions de prendre le temps d'être ici aujourd'hui pour nous parler du projet de loi C-2.

[*Français*]

Nous sommes impatients d'entendre ce que vous avez à dire sur le projet de loi C-2.

[English]

We would like to hear your opening remarks, and we will have a question period. Members, as you know, we will go in camera for the second part of our meeting to discuss future business and future reports of our committee.

Mr. Ball, you have the floor.

Bruce Ball, National Tax Partner of BDO Canada LLP and Member of the CPA Canada Tax Policy Committee, Chartered Professional Accountants of Canada: Good morning everyone.

On behalf of the Chartered Professional Accountants of Canada, thank you very much for the opportunity. We appreciated being invited to appear today.

As mentioned, I'm Bruce Ball. I'm a member of CPA Canada's Tax Policy Committee, and I'm also a national tax partner of BDO Canada in my day job.

The Chartered Professional Accountant designation is Canada's only business and accounting designation. As I know some of you know, it and CPA Canada were established through the unification of three legacy designations, Chartered Accountant, CMA and CGA. CPA Canada is now one of the largest national professional bodies worldwide. We have more than 200,000 Canadian CPAs working both here in Canada and abroad.

CPA Canada recognizes that the tax measures in Bill C-2 were a commitment that the current government was elected on, and they received a majority. The first thing we want to mention is that we do respect the government's mandate.

Bill C-2 proposes three key amendments to the Income Tax Act: reducing one of the middle-income tax brackets, the rate that applies; introducing a new top rate that applies to income over a new threshold; and decreasing the annual Tax-Free Savings Account limit, effectively putting it back to where it was prior to when it was increased.

With every change to the tax system, there are potential benefits and costs and the risk of unintended results.

That was the key thing we wanted to focus on this morning. The tax system is a key lever for ensuring that our business environment remains competitive, that we attract and retain the best and brightest minds and that we achieve economic growth and prosperity.

Given the significance of our tax system, it is challenging to speak to the bill's three specific measures in isolation, without considering Canada's tax regime as a whole.

[Traduction]

Nous aimerions entendre votre exposé et nous vous poserons ensuite des questions. Mesdames et messieurs les membres du comité, comme vous le savez, nous nous réunirons à huis clos pendant la deuxième partie de notre réunion pour discuter des travaux et des rapports futurs de notre comité.

Monsieur Ball, vous avez la parole.

Bruce Ball, associé national — Fiscalité, BDO Canada et membre du Comité sur les politiques fiscales de CPA Canada, Comptables professionnels agréés du Canada : Bonjour.

Au nom de Comptables professionnels agréés du Canada, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Comme on l'a mentionné, je m'appelle Bruce Ball. Je suis membre du Comité sur les politiques fiscales de CPA Canada, et je suis également associé national en fiscalité à BDO Canada.

Le titre de comptable professionnel agréé est le seul titre professionnel en affaires et en comptabilité au Canada. Comme certains d'entre vous le savent, ce titre et CPA Canada sont le produit de l'unification des trois professions comptables d'origine, soit celles de comptable agréé, de CMA et de CGA. CPA Canada est maintenant l'un des ordres professionnels nationaux les plus importants au monde. En effet, nous avons plus de 200 000 CPA canadiens travaillant au Canada et à l'étranger.

Les membres de CPA Canada reconnaissent que les mesures fiscales prévues dans le projet de loi C-2 font partie d'un engagement qui a permis au gouvernement majoritaire actuel d'être élu. La première chose que je tiens à mentionner, c'est que nous respectons le mandat du gouvernement.

Le projet de loi C-2 propose d'apporter trois modifications principales à la Loi de l'impôt sur le revenu. Tout d'abord, réduire le taux d'imposition d'une tranche de la classe moyenne. Deuxièmement, créer un nouveau taux d'imposition maximal qui s'applique au revenu au-delà d'un nouveau seuil. Troisièmement, réduire le plafond de cotisation des comptes d'épargne libre d'impôt, c'est-à-dire le ramener au niveau où il était avant l'augmentation.

Tout changement au système fiscal entraîne des avantages et des coûts potentiels et le risque de provoquer des résultats inattendus.

C'est l'élément principal sur lequel nous souhaitons nous concentrer aujourd'hui. En effet, le système fiscal est un élément important pour assurer la compétitivité de notre environnement commercial, pour attirer et retenir les meilleurs talents et pour réussir et prospérer sur le plan économique.

Étant donné l'importance de notre système fiscal, il est difficile de parler des trois mesures prévues dans le projet de loi de façon isolée, c'est-à-dire sans tenir compte de l'ensemble du régime fiscal du Canada.

Going forward, we believe that before any additional tax measures are introduced or changed, Canada's tax system needs a top-to-bottom review. This review would focus on reducing complexity and improving efficiency and effectiveness and competitiveness. Such a review would benefit Canadian taxpayers, businesses, governments and the Canadian economy, making Canada an even more attractive place in which to live, invest and do business.

Allow me to outline the three reasons why we believe now is the time to conduct a comprehensive tax review.

The first one is related to time. There hasn't been a thorough review of the tax system, the sort review that we are thinking of, since the Royal Commission on Taxation in 1966. Fifty years — and it is fifty years now — is a long time. Canadian society has changed considerably since then. Globalization and technology have transformed the way business is conducted. People and capital are more mobile than ever, and, as a result, there is a greater need, we believe, for our tax system to be internationally competitive.

The second reason is that the tax system has become overly complex. This makes it excessively costly for compliance and administration. According to research the Fraser Institute has done, the annual compliance costs are estimated at \$25 billion for taxpayers and businesses. It's estimated that for Canadian governments the cost is about \$6.6 billion per year to administer the tax system.

The third reason we believe it's time is that there is widespread support for tax reform from major organizations, prominent economists and think tanks, and we understand as well that this committee heard this view expressed by a number of witnesses last week, witnesses who see the issue from very different perspectives.

We acknowledge that Finance Canada is currently conducting a review of tax expenditures. We agree that this is an important step, and we are eagerly awaiting the outcome of this review.

In addition, the House of Commons Standing Committee on National Finance passed a motion last June to undertake a comprehensive review of the Income Tax Act and the Canadian tax system and prepare a report. We also obviously support this intent and look forward to contributing to the committee's study.

CPA Canada believes that a comprehensive review should be guided by the following principles and outcomes: Keep the tax rates low and bases broad, and eliminate inefficient or ineffective tax preferences. The one thing that we noted specifically is that the new top tax rate has resulted in a combined personal rate that exceeds 50 per cent in some provinces. The one thing we can't

Nous croyons qu'avant d'ajouter ou de modifier des mesures fiscales, il faut mener un examen complet du régime fiscal canadien. Cet examen serait axé sur la réduction de la complexité et sur l'amélioration de l'efficacité et de la compétitivité. Un tel examen profiterait aux contribuables canadiens, aux entreprises, aux gouvernements et à l'économie canadienne, ce qui ferait du Canada un endroit encore plus agréable pour vivre, investir et faire des affaires.

Permettez-moi de vous donner un aperçu des trois raisons pour lesquelles nous croyons qu'il est temps de mener un examen complet du régime fiscal.

Tout d'abord, il y a le temps. En effet, on n'a pas mené d'examen complet du régime fiscal — le type d'examen auquel nous pensons — depuis la Commission royale d'enquête sur la fiscalité en 1966. Cinquante ans — oui, cela fait 50 ans —, c'est une longue période. La société canadienne a changé considérablement depuis cette époque. La mondialisation et la technologie ont transformé la façon de mener nos activités. Les gens et les capitaux sont plus mobiles que jamais et, par conséquent, nous croyons que notre régime fiscal devrait être plus concurrentiel sur la scène internationale.

Deuxièmement, le régime fiscal est devenu trop complexe. Les coûts annuels liés à la conformité et à l'administration sont donc extrêmement élevés. Selon des recherches menées par l'Institut Fraser, on estime que les contribuables et les entreprises doivent débourser 25 milliards de dollars par année pour se conformer à ce système. On estime que les gouvernements canadiens doivent débourser environ 6,6 milliards de dollars par année pour gérer le système fiscal.

Troisièmement, nous croyons que c'est le bon moment, car des organismes importants, des économistes éminents et des groupes de réflexion réputés appuient la réforme fiscale. D'après ce que nous comprenons, plusieurs témoins qui ont des points de vue très différents sur la question vous ont dit la même chose la semaine dernière lorsqu'ils ont comparu devant votre comité.

Nous reconnaissons que le ministère des Finances mène actuellement un examen des dépenses fiscales. Nous convenons qu'il s'agit d'une étape importante, et nous attendons impatiemment les résultats de cet examen.

De plus, en juin dernier, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a adopté une motion visant à entreprendre un examen complet de la Loi de l'impôt sur le revenu et du régime fiscal canadien et à préparer un rapport. Nous appuyons manifestement cette intention et nous avons hâte de contribuer à l'étude du comité.

CPA Canada croit qu'un examen complet devrait être guidé par les principes et les objectifs suivants. Tout d'abord, il faut maintenir des taux d'imposition peu élevés et les vastes assiettes fiscales, et éliminer les avantages fiscaux inefficaces. Nous avons notamment observé que le nouveau taux d'imposition maximum entraîne un taux d'imposition des particuliers combiné qui

forget is that there is only one taxpayer, in terms of these rates.

Another thing to consider is examining the income tax and consumption tax mix. It's our belief that Canada is out of step with the other OECD countries in terms of the tax mix when you compare income tax to consumption tax.

Another important point for us is not taxing personal savings. It's especially important in terms of change to the TFSA limit. Enhanced savings incentives are critical to assisting Canadians as they age in saving for retirement.

Our next suggestion is to keep corporate tax rates low to maintain a competitive edge. That's another important factor to attract new investment and create jobs.

We should focus on a pro-growth approach that encourages innovation, productivity and prosperity.

And our final point is to work with the provinces and territories to facilitate a coordinated approach that benefits all Canadians and, as mentioned, recognizes that there is only one taxpayer.

To sum up, Canada needs a tax system built for the 21st century, not the current patchwork of rules, amendments and fixes that create complexities, uncertainties and unintended consequences.

We do fully understand the magnitude of this task, but in our view we believe that no single government initiative could have more impact on improving the business environment, spurring innovation, securing the tax base and promoting the well-being of Canadians. Modernizing the tax system is a key point.

We believe now is the best time to deal with such challenges. As I gather Craig Alexander pointed out here last week on the subject of tax reform, it's a good time for spring cleaning.

We hope you will be able to convey this message to your colleagues in the other chamber, in addition to considering it yourselves.

Thank you, and I'd be more than happy to answer any questions.

The Chair: Thank you, Mr. Ball. Welcome to Senator Andreychuk. We are glad to see you here.

On our list we start off with, from the beautiful province of Ontario and the magnificent city of Toronto, Senator Eaton.

dépasse 50 p. 100 dans certaines provinces. Il ne faut surtout pas oublier qu'en ce qui concerne ces taux, il n'y a qu'un seul contribuable.

Il faut également envisager d'examiner la composition des recettes fiscales de l'impôt sur le revenu et de la taxe de consommation. En effet, nous croyons que le Canada est déphasé par rapport aux autres pays de l'OCDE sur le plan de la composition des recettes fiscales lorsqu'on compare l'impôt sur le revenu et la taxe de consommation.

De plus, nous trouvons qu'il est important de ne pas imposer l'épargne personnelle. Ce point est surtout important lorsqu'il s'agit de modifier le plafond du CELI. En effet, il est essentiel d'encourager l'épargne pour aider les Canadiens à se préparer à la retraite.

Nous suggérons également d'offrir des taux d'imposition peu élevés aux entreprises, afin qu'elles maintiennent leur avantage concurrentiel. C'est un autre facteur important qui contribue à attirer de nouveaux investissements et à créer des emplois.

Nous devrions favoriser une approche axée sur la croissance qui encourage l'innovation, la productivité et la prospérité.

Enfin, il faut collaborer avec les provinces et les territoires, afin de faciliter l'adoption d'une approche coordonnée qui profite à tous les Canadiens et, comme il a été mentionné, qui reconnaît qu'il n'y a qu'un seul contribuable.

En résumé, le Canada a besoin d'un système fiscal adapté au XXI^e siècle, et non de l'amalgame disparate actuel de règlements, de modifications et de mesures correctives qui créent des complexités, de l'incertitude et des conséquences imprévues.

Nous comprenons parfaitement l'ampleur de cette tâche, mais nous croyons qu'aucune autre initiative gouvernementale ne pourrait être plus efficace pour améliorer le milieu des affaires, encourager l'innovation, assurer l'assiette fiscale et favoriser le bien-être des Canadiens. La modernisation du système fiscal est un élément clé.

Nous croyons que c'est maintenant le meilleur moment de relever de tels défis. D'après ce que je comprends, la semaine dernière, Craig Alexander a indiqué au comité, en parlant de la réforme fiscale, que c'est le bon moment de faire un ménage du printemps.

Nous espérons que vous serez en mesure de transmettre ce message à vos collègues de l'autre Chambre, et de vous pencher vous-mêmes sur la question.

Je vous remercie, et je serai très heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Ball. Bienvenue, sénatrice Andreychuk. Nous sommes heureux que vous soyez ici.

Selon la liste des intervenants, nous entendrons d'abord la sénatrice de la belle province de l'Ontario et de la magnifique ville de Toronto, la sénatrice Eaton.

Senator Eaton: Thank you. I agree with everything you say, so I'm in a conflict here.

I firmly believe we have too complex a system. What about if you knocked off the bottom \$45,000 bracket? In other words, people don't pay taxes at \$45,000. You could raise it to \$60,000 or \$70,000. You did not introduce that top tax rate for people who make above \$200,000, but, on the other hand, you raised the GST.

Would that be a more efficient, fair way? Would that help the lower middle class, which is at a very minimum salary, by doing that? And would you make us more competitive if you didn't raise income taxes above \$200,000?

What people forget is there's the provincial tax and GST on top of that, and if we get a carbon tax it's all piled on that same poor old taxpayer.

Mr. Ball: I could probably answer some of that but not all of it. Probably the part I'm not as familiar with is the impact of thresholds for lower-income people. There are various ways to get people out of the tax system.

The one thing I would mention is that we at CPA have been in favour of looking at thresholds, generally, for things. That would include personal tax, but it also could include the GST limit. Could you get smaller businesses out of that and simplify it?

As I mentioned, we are in favour of more emphasis on consumption tax and less on personal tax, so we'd probably agree with that aspect of it.

The other thing I'd point out is it's their rates that complicate the system, but it's also the basic rules around computing income as well. The complexity issue is just a factor of changes being piled on changes for 50 years, and then you end up with a really complex system.

Senator Eaton: So, you believe that raising the tax rate for a threshold over \$200,000 will not help us attract the most talented young people and skilled workers?

Mr. Ball: The main thing I wanted to make sure everyone is aware of is that my day job is primarily as a tax practitioner, not an economist. I can say on the basis of what you read is that compliance, in general, for tax goes down as rates go up, and the same thing about the attractiveness of a country. But as I'm not an economist, I actually don't know the numbers and the trends, but we definitely agree that as you raise tax rates there can be a negative impact, for sure.

Senator Neufeld: You say you're not an economist, but I'm going to try this question anyhow. If the tax system were changed, as you suggest — and I'm not disputing that for a minute — what

La sénatrice Eaton : Merci. Je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit, et je suis donc en situation de conflit.

Je crois fermement que notre système est trop complexe. Que pensez-vous d'éliminer la tranche d'imposition de moins de 45 000 \$? Autrement dit, les gens qui gagnent 45 000 \$ ne paient pas d'impôt. Vous pourriez augmenter cette tranche à 60 000 \$ ou à 70 000 \$. Vous n'avez pas introduit de taux d'imposition supérieur pour les particuliers qui gagnent plus de 200 000 \$ par année, mais d'un autre côté, vous avez augmenté la TPS.

Serait-ce une méthode plus efficace et plus équitable? Cela aiderait-il les gens de la classe moyenne inférieure, qui gagnent un salaire minimum? Et amélioreriez-vous notre compétitivité si vous n'augmentiez pas l'impôt sur le revenu de plus de 200 000 \$?

On oublie souvent qu'il y a, en plus, une taxe provinciale à laquelle s'ajoute la TPS, et que si nous adoptons une taxe sur le carbone, elles submergeront toutes le même pauvre contribuable.

M. Ball : Je pourrais probablement répondre à certaines de ces questions, mais pas à toutes. Je crois que la partie que je connais moins concerne l'impact des seuils sur les gens à revenu moins élevé. Il y a différentes façons de soustraire les gens au système fiscal.

L'une des choses que j'aimerais préciser, c'est que CPA est pour l'examen des seuils en général. Cela comprend notamment l'impôt des particuliers, mais également le plafond de la TPS. Pourriez-vous sortir les petites entreprises et simplifier le système?

Comme je l'ai mentionné, nous pensons qu'il faut se concentrer davantage sur la taxe de consommation et moins sur l'impôt des particuliers, et nous serions donc probablement d'accord avec cet élément.

L'autre chose que j'aimerais mentionner, c'est que ce sont leurs taux qui compliquent le système, mais ce sont également les règles de base liées au calcul du revenu. La complexité est seulement le produit de l'accumulation des changements sur une période de 50 ans, ce qui produit au bout du compte un système très complexe.

La sénatrice Eaton : Vous croyez donc que l'augmentation du taux d'imposition des gains de plus de 200 000 \$ ne nous aidera pas à attirer les meilleurs jeunes talents et les travailleurs qualifiés.

M. Ball : Je tiens à m'assurer que tout le monde comprenne que je suis d'abord et avant tout un fiscaliste, et que je ne suis donc pas un économiste. Je peux m'appuyer sur certaines lectures pour déduire qu'en général, plus le taux d'imposition est élevé, moins on se conforme au système fiscal. C'est la même chose pour le pouvoir d'attraction d'un pays. Toutefois, je ne suis pas un économiste et je ne connais pas les données et les tendances, mais nous convenons certainement que l'augmentation des taux d'imposition peut entraîner des répercussions négatives.

Le sénateur Neufeld : Vous dites que vous n'êtes pas économiste, mais je vais tout de même tenter de poser ma prochaine question. Si on modifiait le système fiscal comme vous

effect do you think that would have on GDP growth in Canada? I ask this in contrast to what the government is doing: going out and borrowings billions of dollars and trying to say they know best how to increase the GDP in Canada with borrowed money and that we're going to actually kick-start everything.

What comparison would you give us, in general terms?

Mr. Ball: Again, as a non-economist, I could probably not add much to the idea of borrowing money and its impact on GDP.

In terms of tax more specifically, though, we do believe that the corporate tax rate, as an example, has an impact on the level of business in the country. One of our key points is that the business tax rate on corporations should be competitive to attract business.

We do believe that consumption taxes are a more efficient way to raise money than personal tax, so I can answer part of your question, I think.

Senator Neufeld: You say a tax review costs \$6.6 billion to administer. Is that for all taxes? Would that be correct?

Mr. Ball: I believe that's what the number would be, yes.

Senator Neufeld: Do you know what of that \$6.6 billion is for personal income tax?

Mr. Ball: Not offhand, no.

Senator Neufeld: Could you get that for us?

Mr. Ball: Yes, we could do that.

Senator Neufeld: If you send it to the clerk, they will make sure it gets around to everybody.

Mr. Ball: I should preface by saying that we'll do that if we can, because it wasn't in our research. We'll look to see if we can find more details on it.

Senator Neufeld: As long as I've been around government, governments have always been talking about looking at the tax system and simplifying it, but to date it's only become more complex. Some days I think I've been around the government too long. I've certainly heard that echoed for a long time.

We had one witness here speaking about enhanced savings and TFSA's who was in favour of not only reducing the limit from \$10,000 to \$5,500, but also putting a lifetime cap on it. What's your response to that? I believe that for a senior who has owned their home for 50 years and is struggling to get by, but the value of their asset has increased 20- or 30-fold, I think that's fine. If they want to take a reverse mortgage and take some of that

l'avez suggéré — et je ne m'y oppose pas du tout —, à votre avis, quel effet cela aurait-il sur la croissance du PIB au Canada? Ma question va à l'encontre de la méthode actuelle du gouvernement, qui consiste à emprunter des milliards de dollars en soutenant qu'il sait mieux que tout le monde comment augmenter le PIB au Canada avec de l'argent emprunté et que cela nous permettra de relancer l'économie.

Quelle comparaison générale pourriez-vous nous donner?

M. Ball : Encore une fois, je ne suis pas économiste, et je ne pourrais probablement pas ajouter grand-chose à l'idée d'emprunter de l'argent et aux effets sur le PIB.

En ce qui concerne l'impôt plus précisément, nous croyons que le taux d'imposition des entreprises, par exemple, a un effet sur le commerce au pays. L'un des principaux points que nous faisons valoir, c'est que le taux d'imposition des entreprises devrait être concurrentiel, afin d'attirer les entreprises.

Nous croyons que la taxe de consommation représente un moyen plus efficace d'accumuler des fonds que l'impôt sur le revenu des particuliers, et je pense donc pouvoir répondre à une partie de votre question.

Le sénateur Neufeld : Vous dites qu'un examen fiscal coûte 6,6 milliards de dollars. Est-ce pour tous les impôts? Est-ce exact?

M. Ball : Oui, je crois que c'est le bon chiffre.

Le sénateur Neufeld : Savez-vous quelle partie de ces 6,6 milliards de dollars concerne l'impôt sur le revenu des particuliers?

M. Ball : Pas de mémoire, non.

Le sénateur Neufeld : Pourriez-vous trouver ce renseignement pour nous?

M. Ball : Oui, ce serait possible.

Le sénateur Neufeld : Si vous l'envoyez à notre greffière, elle le distribuera à tout le monde.

M. Ball : Je devrais d'abord préciser que nous le ferons si nous le pouvons, car ces renseignements ne faisaient pas partie de notre recherche. Nous tenterons de trouver d'autres détails sur ce sujet.

Le sénateur Neufeld : Depuis que je travaille dans le milieu gouvernemental, les gouvernements ont toujours dit qu'ils souhaitent mener un examen du système fiscal et le simplifier, mais jusqu'ici, il est seulement devenu plus complexe. Certains jours, je pense que je suis dans ce milieu depuis trop longtemps. J'entends certainement parler de ce projet depuis longtemps.

Un témoin qui a comparu devant notre comité a parlé d'améliorer l'épargne et les CELI; il était non seulement pour la réduction du plafond de 10 000 \$ à 5 500 \$, mais également pour l'établissement d'un plafond à vie. Qu'en pensez-vous? Je crois que dans le cas d'une personne âgée qui possède une maison depuis 50 ans et qui a de la difficulté à joindre les deux bouts, mais dont le bien vaut maintenant 20 ou 30 fois plus, ça va. Si cette

money and invest it in a TFSA and actually make their life better, I think we should do that. That's from a 50,000-foot level, where I come from. I would be interested in your opinion.

Mr. Ball: I guess this plays into a couple of our views. One is that we would like to have a comprehensive review of the system. And, of course, we also believe that the tax burden should be reduced on retirement savings, in particular, and personal savings.

I guess our view would be that we'd like to see a review of all the RRSPs and other expenditures and see what's working. There does appear to be more interest in TFSAs than in RRSPs, given how they are growing. RRSPs have been around longer, but I think TFSAs are enjoying faster growth.

One of the key things, too, is that the people who probably need the savings the most might be the ones making more use of TFSAs, because they do seem to appeal more to lower-income people than those with higher incomes.

Senator Neufeld: Regarding keeping corporate tax rates low — and I believe in that philosophy — are we not a lot lower than the U.S. now? We kind of get compared to the U.S. The U.S. has a higher corporate tax rate, and sometimes we point to the U.S. and say, “They have a better system,” and sometimes we say they don't. Lately, I guess they don't have a better system but for different reasons.

What is your opinion on that?

Mr. Ball: The U.S. is a little difficult to pin down because it varies significantly by state or even by city. Generally, we are competitive with the U.S. That said, we're not as competitive in terms of the OECD and the top 35 industrialized countries. We're in the mid-twenties, I guess, in terms of tax rate there.

Also, does it make sense to be equal to the U.S. or actually be superior to it? That would be another thing that would have to be considered in terms of setting a rate.

Senator Neufeld: In studying the tax system, you say we should try to do both collectively so that we end up with something that's similar or at least competitive?

Mr. Ball: I think so. Again, hopefully it's possible with data to compare the impact of reducing tax rates on the increase and the economy, too, to try and nail down where the sweet spot is in terms of balancing revenue and stimulating the economy.

personne souhaite prendre un prêt hypothécaire inversé et utiliser une partie de cet argent pour l'investir dans un CELI et améliorer sa vie, je crois que nous devrions le faire. Je parle de façon extrêmement générale. J'aimerais connaître votre avis à cet égard.

M. Ball : Je crois que cela concerne quelques-uns de nos points de vue. Le premier, c'est que nous aimerions qu'on mène un examen complet du système. Et manifestement, nous croyons aussi qu'il faudrait réduire le fardeau fiscal de l'épargne-retraite et de l'épargne personnelle.

Je présume que nous sommes d'avis qu'on devrait mener un examen de tous les REER et d'autres dépenses pour vérifier ce qui fonctionne. Il semble qu'en raison de leur croissance, les CELI soulèvent davantage d'intérêt que les REER. Les REER existent depuis plus longtemps, mais je pense que les CELI ont une croissance plus rapide.

L'un des autres éléments importants, c'est qu'il est probable que les gens qui comptent davantage sur ces épargnes soient également ceux qui utilisent davantage les CELI, car ce type d'instrument semble être plus populaire chez les gens à revenu moins élevé que chez les gens à revenu plus élevé.

Le sénateur Neufeld : En ce qui concerne les taux d'imposition moins élevés pour les entreprises — et je crois que c'est une bonne philosophie —, en ce moment, les taux canadiens ne sont-ils pas beaucoup moins élevés que les taux américains? On a tendance à nous comparer aux États-Unis. Le taux d'imposition des entreprises est plus élevé aux États-Unis et parfois, nous disons que ce pays a un meilleur système, mais parfois, nous pensons aussi que ce n'est pas le cas. Ces derniers temps, je présume que leur système n'est pas le meilleur, mais pour différentes raisons.

Qu'en pensez-vous?

M. Ball : Le cas des États-Unis est un peu difficile à cerner, car la situation varie grandement selon l'État ou même selon la ville. En général, nous sommes concurrentiels comparativement aux États-Unis. Cela dit, si on nous compare aux pays de l'OCDE et aux 35 pays les plus industrialisés, nous ne sommes pas aussi concurrentiels. Je présume qu'en ce qui concerne notre taux d'imposition, nous sommes à mi-chemin entre le 20^e et le 30^e rang.

De plus, est-il raisonnable d'égaliser les États-Unis ou de leur être supérieur? Ce serait une autre question à se poser sur la fixation d'un taux.

Le sénateur Neufeld : Dans votre étude de la fiscalité, vous dites que nous devrions essayer, collectivement, d'atteindre les deux objectifs, pour nous donner un régime semblable ou, du moins concurrentiel?

M. Ball : Je le pense. Encore une fois, j'espère que c'est possible aussi avec des données permettant de comparer les effets de la baisse des taux d'imposition sur l'augmentation et l'économie, pour essayer de trouver le point idéal qui concilie revenus et stimulation de l'économie.

Senator Marshall: I have a specific question on the new tax rates and the tax band. If you look at the new bands and rates, you will see that everybody is going to have a reduction in their income tax, except the group that's now into the 33 per cent category.

You were saying in your opening remarks — and I think I am quoting you right — that we have to have a business environment that remains competitive — that we attract and retain the best and brightest minds.

Do you think that change in the upper tax rate is going to have an impact on our broader economy with regard to individuals in that income bracket?

Mr. Ball: Again, I'm not an economist, so it's more observation. If I were to look at it from the point of view of whether it gets the attention of our clients, it certainly did in terms of the rate change. I'm not sure if it changed their behaviour, necessarily, but it certainly got their attention.

It might be a little early to tell what people would actually do because of the increase.

Senator Marshall: We're in November now, so people have known for a while that this is going to be what their new tax rate is. Have you seen any changes with regard to tax planning? That's the business you're in. I'm not asking for any personal information but a general idea what you see or what you think is coming down on this issue.

Mr. Ball: The corporate system does integrate with the personal system as well. Included with the rate changes, they did raise the rate of refundable tax in corporations, so they stay matched up with each other.

There was some planning last year for people who had a choice to recognize income early before the rates changed. After that, it gets a little more difficult, because if you are in Canada and are compliant with the tax system, the options are fairly limited in terms of what you can do.

It has an impact more if someone wants to take money out of their business corporation; for example, it will impact a little bit those calculations and how they do it. I'm not sure it's creating yet any sort of direct behaviour, though. Like I say, there aren't a whole lot of things you can do about the rates.

Senator Marshall: We did have some witnesses who indicated that the estimate provided by the Department of Finance with regard to increased revenue from that tax category would actually be less than that. You wouldn't have any comment on that, would you?

Mr. Ball: No, not other than just reading the same thing you did.

La sénatrice Marshall : J'ai une question précise sur les nouveaux taux d'imposition et les fourchettes d'imposition. L'examen des taux et des fourchettes révèle que chacun profitera d'une baisse de l'impôt sur son revenu, sauf la tranche actuelle de 33 p. 100.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit, et je crois vous citer fidèlement, que nous devons mettre en place pour les affaires un climat qui reste concurrentiel, pour attirer et retenir les cerveaux les plus brillants.

Pensez-vous que cette modification dans la tranche supérieure d'imposition agira sur notre économie, au sens large, en ce qui concerne les contribuables de cette tranche?

M. Ball : Encore une fois, je ne suis pas économiste. C'est plus le résultat de mes observations. Si nous devons d'abord nous demander si nos clients y sont devenus attentifs, le changement de taux a certainement eu cet effet. Je ne suis pas certain si ça a nécessairement modifié leur comportement, mais ça a sûrement retenu leur attention.

Il est peut-être un peu tôt pour dire ce que l'augmentation fera faire aux contribuables.

La sénatrice Marshall : Nous sommes en novembre. Les contribuables connaissent depuis quelque temps leurs nouveaux taux d'imposition. Est-ce que ça a eu une incidence sur la planification fiscale? C'est votre domaine. Je ne demande pas de renseignements personnels, mais une idée générale de vos perceptions, de ce que, d'après vous, cet enjeu nous réserve.

M. Ball : La fiscalité des entreprises s'intègre aussi dans celle des particuliers. En même temps qu'on a modifié les taux d'imposition, on a relevé le taux de l'impôt remboursable des sociétés, de manière à les harmoniser.

L'année dernière, on pouvait faire de la planification pour les contribuables qui avaient le choix de déclarer de manière anticipée des revenus, avant la modification des taux d'imposition. Après, c'est un peu plus compliqué, parce que le contribuable canadien qui se conforme au régime fiscal dispose d'assez peu d'options.

L'effet est plus sensible pour celui qui veut retirer de l'argent de sa société; par exemple, ça a un petit effet sur les calculs à faire et les modalités de l'opération. Je ne suis pas certain si ça fait naître directement de nouveaux comportements. Comme je le dis souvent, les taux ne nous laissent pas beaucoup de champ de manœuvre.

La sénatrice Marshall : Des témoins nous ont dit que l'estimation de l'augmentation du revenu dans cette tranche d'imposition, par le ministère des Finances, serait en fait inférieure. Qu'en dites-vous?

M. Ball : Rien, sinon que j'ai lu la même chose que vous.

Senator Marshall: One of the issues we talked about at one of the earlier meetings is that if you look at the tax bands now on the tax rates that everybody under the \$200,000 — everybody will have tax savings except the group that is in the 33 per cent category.

Do you have any opinion as to whether it would have been more beneficial if those in the upper categories, say \$126,000 or higher, had their tax rates reduced so that they didn't realize tax savings?

Mr. Ball: Not knowing how it all works economically, it would be hard for me to say what range makes more sense for stimulating the economy.

Senator Pratte: I have a follow-up maybe on Senator Neufeld's question. I too have heard the government saying and promising to simplify the tax system, and somehow it always gets more complicated. I've started wondering whether it is really possible to simplify it. Maybe it's not possible.

As an accountant, you are really convinced that it is possible to simplify it. If you were the Minister of National Revenue today, what would you start with? Can you really see examples? Can you give examples of things that, in your mind, would be possible to simplify today?

Mr. Ball: I'll start off with how we see a simplification review.

The first thing, probably, is what I mentioned before: It's 50 years of laying tax changes on each other. To go to your first point, is it a problem? I think it's getting worse. It's almost like writing computer software: As you keep changing it, it gets bigger and less efficient, and at some point it starts breaking down.

So there is a concern that it will become just too complicated for people to deal with, especially when you lay change over change, because then you start having different things that might apply to the same situation.

Senator Pratte: But it's good for your business.

Mr. Ball: It is but it isn't. We don't like to see clients spend excessive amounts on just complying with tax, either. There are other things we could help them with, such as helping them plan for their business and things like that.

In terms of a review, the one thing we probably wouldn't like to see is just jumping in and changing things. I'd like to see a general start: Where should we start? What are the key things that need change the most? That might be the complexity of the rules, how many people it impacts or probably a combination of different factors like that.

La sénatrice Marshall : Dans une séance antérieure, nous avons notamment discuté de tranches et de taux d'imposition et que tous les contribuables dont les revenus sont inférieurs à 200 000 \$ profiteront d'économies d'impôt, sauf la tranche de 33 p. 100.

D'après vous, la mesure aurait-elle été plus bénéfique si les contribuables des tranches supérieures, par exemple à partir de 126 000 \$, avaient profité d'une réduction de leur taux d'imposition, mais sans pouvoir réaliser d'économies d'impôt?

M. Ball : Comme j'ignore la résultante économique de tous ces facteurs, il me serait difficile de dire quelle serait la fourchette idéale pour stimuler l'économie.

Le sénateur Pratte : Voici une question qui, peut-être, fait suite à celle du sénateur Neufeld. Moi aussi, j'ai entendu le gouvernement promettre la simplification de la fiscalité, et j'ai vu que, d'une façon ou d'une autre, elle se complique. Au point de me demander si c'est vraiment possible de la simplifier. Peut-être que ce ne l'est pas.

Vous êtes comptable et vous êtes vraiment persuadé que c'est possible de la simplifier. Si, aujourd'hui, vous étiez ministre du Revenu national, que feriez-vous d'abord? Voyez-vous, pouvez-vous citer des exemples de mesures simplificatrices aujourd'hui?

M. Ball : Je commencerais par notre perception d'un examen dans un but de simplification.

D'abord, c'est peut-être ce dont j'ai parlé : ça fait 50 ans qu'on modifie continuellement la fiscalité. Pour revenir à ce que vous avez dit d'abord, est-ce un problème? Je pense que ça s'aggrave. C'est presque comme la création de logiciels : plus on les modifie, plus ils augmentent de taille et perdent de l'efficacité et, passé un certain point, ils commencent à tomber en panne.

On craint donc que ça deviendra tout simplement trop compliqué pour les contribuables, particulièrement quand les modifications s'accumulent, parce qu'il arrive alors que différentes règles puissent s'appliquer à la même situation.

Le sénateur Pratte : Mais c'est bon pour votre entreprise.

M. Ball : Oui, mais pas vraiment. Il ne nous plaît pas particulièrement de voir nos clients gaspiller leur argent pour seulement se conformer aux règles fiscales. Nous pourrions les aider à autre chose, comme à planifier leur entreprise, et ainsi de suite.

Dans l'examen de la fiscalité, nous voudrions absolument éviter des modifications irréflechies. Je voudrais qu'on se pose d'abord des questions générales : Où commencer? Quels sont les changements indispensables? Ça pourrait être la complexité des règles, le nombre de contribuables touchés ou, peut-être, une combinaison de différents facteurs de ce genre.

There probably has to be another factor going forward too. The government will block things that people are doing, but I think more weight has to be put on weighing, blocking or whatever it is they want to prevent, but not making it onerous for people who just want to be compliant as well.

It is going to be a major undertaking for sure, but we do think it's important.

Senator Pratte: What should be the end goal of all of this? I know, for instance, that the government promises that people should be able to fill in their tax forms themselves. Practically each year they say, "Most of you will be able to fill in your form; it will be one sheet of paper and that's it." Of course, it never is, except for practically people who don't have any income tax to pay.

What should the end goal be? How simple can it become?

Mr. Ball: Yes, that's a good question. A lot of people use computer software or programs on the Internet to do their taxes, too, so that kind of changes things up a bit.

It's hard to say whether people should be able to do that themselves or not, because it goes to what people's strengths and weaknesses are in terms of what they're good at. Some people just don't want to do it, either, and they are happy to pay somebody to do it.

From that perspective, even if it is simplified and you do use someone else, presumably the costs will go down, so it's still a positive factor. It's hard to say whether everyone either wants or could do their own tax returns.

Senator Pratte: The problem is you lose control; the moment you give it to a computer or to an accountant, you lose control or you lose track of what's going on. That's not a very good thing, is it?

Mr. Ball: That's true. It is important that taxpayers understand how their tax is being calculated, yes.

Senator Neufeld: My question is on the same question. Governments, if they review it, to be perfectly frank, will take the number they're getting now and that they expect to get five years from now, and they're going to design another system that might be just as complicated to get to that number.

Would it not make a little bit more sense if you had the private sector, some organization or group — there is your own; there are different ones — get together and push the whole tax system aside and say, "We're going to just blue sky here a little bit and start talking about what we could do to actually raise money, which will grow the economy at the end of day"? It's not about extracting more out of the same amount of people. It's about

Un autre facteur doit peut-être compter, désormais. Le gouvernement mettra fin à certaines pratiques, mais je pense qu'on doit plutôt insister sur des pressions, des entraves ou quoi que ce soit contre ce qu'on veut empêcher, mais non compliquer la tâche aux contribuables qui veulent simplement se conformer aux règles.

Il est sûr que ce sera un grand chantier, mais nous pensons que c'est important de l'entreprendre.

Le sénateur Pratte : Quel devrait être l'objectif de tout cela? Je sais, par exemple, que le gouvernement promet que les contribuables devraient pouvoir remplir eux-mêmes leur déclaration de revenus. Il répète presque chaque année que la plupart pourront la remplir; que le formulaire tiendra sur une feuille, pas plus. Bien sûr, ça n'arrive jamais, sauf pour les contribuables qui n'ont presque pas à payer d'impôt sur leurs revenus.

Quel devrait être l'objectif final? Jusqu'où peut-on simplifier?

M. Ball : Oui, c'est une excellente question. Beaucoup de contribuables se servent de logiciels ou de programmes trouvés sur Internet pour remplir leur déclaration. Ça change en quelque sorte beaucoup les données du problème.

Il est difficile de dire si le contribuable devrait pouvoir le faire lui-même, parce que ça se ramène aux points forts et aux points faibles de chacun. De plus, certains, qui veulent éviter cette corvée, sont bien heureux de payer quelqu'un pour le faire.

De ce point de vue, même si la tâche est simplifiée et que le contribuable recourt à un tiers, on peut supposer que les coûts diminueront. Ça reste donc un facteur positif. Il est difficile de dire si tout le monde veut ou pourrait remplir sa propre déclaration.

Le sénateur Pratte : Le problème est la perte de maîtrise. Dès qu'on confie la tâche à l'ordinateur ou au comptable, on perd la maîtrise ou quelque chose nous échappe. Ce n'est pas très souhaitable, n'est-ce pas?

M. Ball : C'est vrai. Il est important pour les contribuables de comprendre comment calculer l'impôt qu'ils doivent payer.

Le sénateur Neufeld : Ma question est sur le même sujet. Soyons francs : les gouvernements, dans leur examen du système, compareront ce qu'il rapporte actuellement et ce qu'ils veulent en tirer dans cinq ans et ils concevront un autre système qui pourrait être tout simplement aussi compliqué que le système actuel pour obtenir ce résultat.

Ne vaudrait-il pas mieux que le privé, un organisme ou un groupe — il y a le vôtre, il y en a d'autres — se concertent, mette le système fiscal de côté et se dise : « Ne faisons que lancer des idées et commençons à discuter de ce que nous pourrions faire pour nous procurer de l'argent en vue de faire croître l'économie »? Il ne s'agit pas ici de prélever plus d'argent des mêmes contribuables, mais, à partir d'un plus gros gâteau prélever

growing the pie so that you have a bigger pie to take less money out of to meet the needs. Would that be something an organization like yours, along with other ones that review tax policy all the time, would actually look favourably at?

Mr. Ball: Yes. Actually, that describes fairly well what we'd like to see. We wanted the involvement of an expert panel, for example, so that would be quite similar, I think, to what you're saying. Design the tax system first in terms of how it works and then maybe plug the rates into it later because then you do have to figure out how to raise the appropriate amount of money. If I understood your question, it sounded almost like a two-stage approach: get the framework first, and then figure out how to use it.

Senator Andreychuk: Regarding a few comments you made about what you wanted to see in the tax system, you said keep taxes low and broad. I know what keeping taxes low would mean, but what is broad, in your sense? Your next statement somewhere was to exempt some people, so how do you keep that?

Mr. Ball: I will deal with the broad part first. Broad would be reviewing the tax expenditures fairly carefully and just making sure they are functioning properly. There are a lot, especially for individuals, I guess, specific tax credits for various things. I gather that part of the expenditure review will be looking at those and seeing whether they are effective or not. If you were to reduce the number of these specialty incentives and reduce the tax rate, that would be sort of what we were getting at in terms of broadening the tax base but also lowering the rate.

In terms of personal savings, that was more a goal just around helping individuals to save for retirement. Again, I believe that that would be something the tax expenditure review would look at, but we should be looking at whether the system we have is the most efficient for meeting goals of helping people to save.

Senator Andreychuk: Having been around the Senate for quite some time, it seems to me that every new government that comes in wants to reduce or erase what the other governments did and to do better for the taxpayers in their system. I'm not sure we will ever get a simple system because it will be like the Criminal Code; you can modernize it and put it together again more simplified, but, inevitably, it's going to grow.

The more important issue I think is whether it is a fair tax system. Is it helping Canadians? It is helping us in our productivity? Is it helping us in our competitive edge? That doesn't necessarily come with simple; it comes with a fair tax system.

Mr. Ball: I think that would be accurate. It would be partly the rate that's set compared with other countries and that sort of thing if you are looking at productivity.

moins d'argent pour répondre aux besoins. Est-ce qu'une organisation comme la vôtre et d'autres qui examinent la politique fiscale sans cesse seraient disposées à le faire?

M. Ball : Oui. En fait, vous décrivez assez bien ce que nous aimerions voir. Nous souhaitons un groupe de spécialistes, par exemple, qui ressemblerait beaucoup à ce que vous préconisez. Il faut d'abord concevoir le mode de fonctionnement du régime fiscal, puis, peut-être, appliquer les taux d'exposition, parce qu'il faut ensuite trouver la façon de prélever les recettes appropriées. Si je vous ai bien compris, ça ressemblait presque à une démarche en deux temps : construire d'abord la structure, puis trouver la façon de l'utiliser.

La sénatrice Andreychuk : Je reviens à quelques-uns de vos souhaits pour le régime fiscal. Vous avez conseillé des impôts modérés et bien répartis. Modérés, je comprends, mais qu'est-ce que des impôts bien répartis? Vous avez ensuite dit que certains contribuables devaient être exemptés. Comment conciliez-vous tout ça?

M. Ball : Parlons d'abord de la répartition de l'impôt. Il faudrait scruter les dépenses fiscales et s'assurer de leur efficacité. Les particuliers profitent de beaucoup de crédits d'impôt qui servent à diverses fins. J'en déduis qu'une partie de l'examen des dépenses portera sur ces crédits d'impôt et sur leur efficacité. Si vous deviez réduire le nombre de ces incitations particulières et abaisser le taux d'imposition, ce serait le résultat qu'on obtiendrait par l'élargissement de l'assiette fiscale et la baisse des taux d'imposition.

En ce qui concerne les économies personnelles, c'était davantage un objectif pour aider les particuliers à économiser en vue de la retraite. Encore une fois, je crois que ce serait l'objet d'un examen des dépenses fiscales, mais nous devrions nous demander si notre système est le plus efficace pour atteindre les objectifs qui sont d'aider les contribuables à économiser.

La sénatrice Andreychuk : Je suis sénatrice depuis un bon bout de temps. Il me semble que tous les nouveaux gouvernements veulent minimiser ou effacer les réalisations de leurs prédécesseurs et mieux traiter les contribuables. J'ignore si nous allons un jour obtenir un système simplifié, parce que ce sera comme le Code criminel : on peut le moderniser et le refondre sous une forme simplifiée, mais, inévitablement, le nombre de dispositions augmente.

D'après moi, l'enjeu le plus important est l'équité du régime. Aide-t-il les Canadiens? Nous aide-t-il à être plus productifs? Nous procure-t-il un avantage concurrentiel? Tout ça, ce n'est pas le fruit de la simplicité, mais celui de l'équité.

M. Ball : C'est juste. Ce serait en partie le taux d'imposition fixé par rapport à celui d'autres pays, ce genre de choses, si on tient compte de la productivité.

Simple does, though, help people to deal with the tax system in terms of reducing costs, so there is that aspect to the economy as well if a system is simple. We are not actually saying that we are focusing on just one thing. We were looking at simplifying and being competitive as different things, and I think the review of the tax system would have to take all of that into account as well — what is equitable, what's best for the economy, what reduces compliance costs, a number of different things.

Senator Andreychuk: You said we were in the middle or the lower end of the OECD countries. What are the ones at the top doing better in their tax schemes?

Mr. Ball: I'd have to look at all of them, but I would imagine that the ones that have lower corporate rates are probably relying more heavily on consumption taxes. That would be true in Europe, I think, especially. There is a higher emphasis.

Senator Eaton: Would that be fifteen per cent in England and some countries?

Senator Andreychuk: Twenty-three.

Mr. Ball: They'd have a lower corporate rate there too, I believe. I'd have to check that.

Senator Andreychuk: Certainly, some countries in Europe have a variable VAT system, which is not simple. Go into a store, and you don't know. If you're buying jewellery, it's one thing; if you're buying something more practical for your home, it's less. So you are constantly having to work at figuring out what the VAT is. It's not straight across the board, either.

Mr. Ball: Our views would be similar on the GST, HST — again, fewer special rules and broader base so that the rate is more or less the same for everyone because it makes compliance simpler from that perspective.

Senator Andreychuk: You said that you want an expert panel, and it likely would take about five years. So I would say it would likely take longer, as most commissions do.

Does that not bring instability at a very unusual time now to be advocating that? I wouldn't know, if I were in business, what I would do because I'm not sure what is coming down the line.

Mr. Ball: I think that would be a concern.

I did say that it's not a simple thing to do. The Carter commission, I think, did a lot of work releasing a report in 1966. A lot of that didn't make it into the tax system for three or four years, at least, after that. It does take time, but I think the flip side is that you don't want to just rush it and get it wrong, either, because it is such an important thing. So you can look at it two different ways, I suppose. If you jump right into it and it's not exactly working the way you would've wanted, that's not good either.

Senator Mockler: Thank you, Mr. Chair.

Cependant, la simplicité aide le contribuable à s'y retrouver dans le régime fiscal et à réduire les coûts. La simplicité comporte donc cet avantage pour l'économie. Nous ne prétendons pas nous concentrer sur uniquement un aspect. Nous distinguons la simplification et le pouvoir concurrentiel, et je pense que l'examen du régime fiscal devrait tenir compte de tout ça — ce qui est équitable, ce qui est le mieux pour l'économie, ce qui réduit les coûts de la conformité, un certain nombre d'aspects différents.

La sénatrice Andreychuk : Vous avez dit que nous étions dans le milieu du peloton des pays membres de l'OCDE ou dans la queue. Que font les premiers de mieux que nous dans leurs mesures fiscales?

M. Ball : Je devrais examiner chacune d'elles, mais je suppose que les pays où le taux d'imposition des sociétés est le plus faible comptent peut-être davantage sur les taxes à la consommation. Ce serait le cas en Europe, particulièrement. On y insiste davantage sur cette source de recettes.

La sénatrice Eaton : En Angleterre et dans certains pays, le taux serait-il de 15 p. 100?

La sénatrice Andreychuk : Vingt-trois pour cent.

M. Ball : Là aussi, le taux d'imposition des sociétés serait moindre. Je devrai faire des vérifications.

La sénatrice Andreychuk : Il est sûr que certains pays d'Europe possèdent un régime de taxe à la valeur ajoutée variable, ce qui n'est pas simple. On ne le sait pas tant qu'on n'entre pas dans un commerce. C'est tel taux pour les bijoux; moins pour un article utilitaire pour la maison. On se demande sans cesse la valeur de la TVA. Il n'y a pas de taux unique pour toutes les marchandises.

M. Ball : Nous aurions la même opinion sur la TPS, la taxe de vente harmonisée — encore une fois, moins de règles spéciales et une plus grande assiette fiscale, pour que le taux soit plus ou moins le même pour tous, parce que ça facilite la conformité.

La sénatrice Andreychuk : Vous avez dit préconiser un comité d'experts, ce qui prendrait environ cinq ans, donc plus, comme dans la plupart des commissions.

N'est-ce pas une cause d'instabilité que de préconiser cette mesure maintenant, à un moment très inhabituel? Si j'étais dans les affaires, je serais désorientée, vu l'incertitude de ce qui m'attendrait plus tard.

M. Ball : Ce serait une crainte.

Mais j'ai dit que ce n'était pas simple. La commission Carter, je pense, a abattu beaucoup de travail avant de publier un rapport en 1966. Beaucoup de mesures qu'elle a préconisées n'ont été adoptées dans le régime fiscal que trois ou quatre années plus tard. Il faut du temps. Mais je pense que, par contre, vous ne tenez pas à vous dépêcher et à manquer votre coup, vu l'importance de l'enjeu. Il y a donc deux façons de le considérer. Si on se dépêche et que le résultat n'est pas exactement conforme aux souhaits, ce n'est pas mieux.

Le sénateur Mockler : Merci, monsieur le président.

To Mr. Ball, we've had numerous witnesses as late as three days ago. Saturday afternoon I was having coffee at the McDonald's in St. Leonard and somebody asked me, "Percy, did the Finance Committee identify who is the middle class?" So I responded, "So you're listening to the Finance Committee." They said, "Yes, we do." Not all, but some did. Can you identify or describe, in Canadian language, what is the middle class in Canada today?

Mr. Ball: No, I don't think I can, to be honest with you. It's kind of a nebulous concept. Again, being more of a tax person, it's not really my area of expertise to speculate on that.

Senator Mockler: But, as a tax person, not to be nebulous, can you identify what would be, in the tax bracket and the revenues of Canadians, the middle class?

Mr. Ball: I couldn't, myself, better than the government. There are statistics from the CRA where they lay out the number of taxpayers in each bracket. They do track those kinds of statistics. I don't know if the committee has seen that, but we could certainly find that for you.

Senator Mockler: Maybe he could share it, Mr. Chair?

The Chair: If you could, sir, that would be great. Give it to our clerk.

Senator Mockler: Are you concerned, in your association, about the increase — not to say that Canadians have a culture of debtors — the deficit of our government, the way it is shaping up? Are you concerned with that?

Mr. Ball: I think we're sort of waiting to see what happens more than anything. The big thing we wanted to see is a commitment of the government to eliminate the deficit within their term. So we believe they are on track.

Our position is that we're waiting to see how that works. We would be concerned if the deficit becomes more of a permanent thing for sure. But, that said, we also understand that they felt it was important to stimulate the economy and increase spending, so I guess, at this point, we're — the best way to describe it is — sitting on the fence hoping that it does get resolved within this term. We'll sort of analyze it as we see each budget.

Senator Mockler: My last question is this: According to your knowledge, what is the expected impact of the proposed marginal personal income tax? I will give you changes from the labour supply decision for individual in two taxable income groups: those with taxable income between \$45,000 and \$90,000 and those with taxable income exceeding \$200,000. Based on your experience, what is the expected impact on the savings decisions on individuals in each of those groups?

Monsieur Ball, nous avons entendu de nombreux témoins, il y a encore trois jours. Samedi après-midi, je prenais un café au McDonald de Saint-Léonard, quand quelqu'un m'a demandé si le comité des finances avait déterminé ce qu'était la classe moyenne. J'ai répondu : « Alors vous suivez ce comité ». Oui, qu'on me répond. Certains le font, pas tous. Pouvez-vous dire ou décrire, en bon canadien, ce qu'est la classe moyenne au Canada, aujourd'hui?

M. Ball : Non. Je ne crois pas pouvoir le faire, bien franchement. C'est une sorte de notion nébuleuse. Encore une fois, je suis fiscaliste, et ce n'est pas vraiment mon rayon de réfléchir à ça.

Le sénateur Mockler : Mais, dans ce cas, et sans être nébuleux, pouvez-vous dire dans quelle tranche d'imposition et de revenus des Canadiens se trouverait la classe moyenne?

M. Ball : Je ne pourrais pas le faire mieux que le gouvernement. L'ARC a des statistiques donnant le nombre de contribuables dans chaque tranche de revenu imposable. Ils font ce genre de suivi. Je ne sais pas si vous avez vu cela, mais nous pourrions certainement trouver cette information pour vous.

Le sénateur Mockler : Il pourrait nous acheminer cela, monsieur le président?

Le président : Si vous le pouviez, monsieur, ce serait formidable. Vous pouvez transmettre l'information à notre greffière.

Le sénateur Mockler : Au sein de votre association, vous inquiétez-vous de l'augmentation — je ne dis pas que les Canadiens ont une culture de débiteurs — du déficit de notre gouvernement, compte tenu de l'ampleur qu'il prend? Est-ce que cela vous préoccupe?

M. Ball : Je dirais que nous attendons de voir ce qui va se produire. Ce que nous voulions voir, surtout, c'est l'engagement du gouvernement d'éliminer le déficit pendant son mandat. Je pense qu'il est sur la bonne voie.

Nous attendons de voir ce qui va se passer. Nous serions préoccupés si le déficit devenait plus permanent, c'est sûr. Cela dit, nous comprenons aussi que le gouvernement trouvait important de stimuler l'économie et d'accroître les dépenses, alors je pense bien qu'en ce moment, nous sommes assis sur la clôture — c'est la meilleure façon de le dire — et nous espérons que ce sera résolu au cours du présent mandat. Nous allons analyser la situation à chaque budget.

Le sénateur Mockler : Ma dernière question est la suivante. À votre connaissance, quel est l'effet attendu des modifications proposées à certains taux d'imposition marginaux du revenu des particuliers sur les décisions des personnes relativement à l'offre de main-d'œuvre dans deux groupes de revenus imposables : les personnes dont le revenu imposable se situe entre 45 000 \$ et 90 000 \$, et celles dont le revenu imposable dépasse 200 000 \$? D'après votre expérience, quelle est l'incidence attendue sur les décisions d'épargne des personnes dans chacun des deux groupes?

Mr. Ball: I'm not sure if there is a lot of impact in terms of how that changes how they look at things. I don't think I'm seeing any difference in behaviours at different levels as things change. I think if someone is motivated to save for retirement, for example, they will continue to do that.

It's very hard. Again, I'm not an economist, so you have to look at numbers as a whole. Some people are more motivated by spending on consumption than others, so it's hard to say, given the relatively small number of people we deal with, how that would work.

Senator Eaton: I agree with most of everything the witness is saying, so I don't have any further questions.

The Chair: Sir, one thing you did mention was reducing the middle-class income tax bracket as one of the three things that Bill C-2 proposes. Were you able to analyze the actual impact of the idea of taxing the \$200,000 group? We know there are about 331,000 Canadians who earn over \$200,000, but did you do a bracket-by-bracket analysis on what it meant in terms of actual reduction? We did, and what we found out was that from under \$45,000 there is no benefit. From \$45,000 to \$60,000, there is \$261 savings for an individual, and \$696 from \$45,000 to \$90,000. From \$90,000 to \$140,000 it's \$766.37, and from \$140,000 to \$200,000, it's \$820.43.

The question we were asking was, does Bill C-2 deliver on its objective? This is why one of the questions you were asked was about the definition of middle class. We have asked that of everyone and have been given the same answer. Yours was the most unique because you just did it with body language, shrugged your shoulders and said, "It's difficult to define what middle class is." Realistically, are we saying that everybody who does not earn over \$200,000 is in the middle class? If you did analysis to ask whether there is a benefit, does Bill C-2 deliver on its objective to help the \$45,000 to \$90,000 group?

Mr. Ball: The answer to the basic question of whether we did analyze it to see if it did that would be no. It would not be something we would look at, specifically, especially because the rates were set out when they were running for election. It wouldn't be something that our group would analyze with a specific goal to see if they met it or not.

Senator Eaton: Getting back to the point about complexity, in the past, several people both here and in the United States have advocated for a flat tax. Would it get rid of the loopholes to have a flat tax? Would that be more beneficial to more people and to the economy, and would that make us more competitive on a worldwide basis?

M. Ball : Je ne sais pas si l'incidence est si grande, concernant la façon dont les personnes envisagent les choses. Je ne crois pas voir une différence de comportement à divers niveaux, avec les changements. Je pense qu'une personne qui est motivée à épargner pour la retraite va continuer de le faire, par exemple.

C'est très difficile. Je le répète, je ne suis pas économiste, alors vous devez regarder les chiffres dans leur ensemble. Certaines personnes sont plus motivées à consommer que d'autres, alors c'est difficile à dire, compte tenu du nombre relativement petit de personnes avec lesquelles nous traitons.

La sénatrice Eaton : Je suis d'accord avec l'essentiel de ce que le témoin dit, alors je n'ai pas d'autres questions.

Le président : Monsieur, vous avez entre autres mentionné qu'une des trois choses que le projet de loi C-2 propose, c'est de réduire la fourchette d'imposition du revenu de la classe moyenne. Avez-vous été en mesure d'analyser l'effet réel de l'idée d'imposer la fourchette des plus de 200 000 \$? Nous savons qu'environ 331 000 Canadiens gagnent plus de 200 000 \$, mais avez-vous fait une analyse de chaque fourchette de revenu pour déterminer ce que cela signifie comme réduction réelle? Nous l'avons fait, et nous avons constaté que pour les moins de 45 000 \$, il n'y a pas d'avantage. Pour les revenus de 45 000 \$ à 60 000 \$, il y a une économie de 261 \$ pour un particulier, et pour les revenus de 45 000 \$ à 90 000 \$, c'est 696 \$. De 90 000 \$ à 140 000 \$, c'est 820,43 \$.

La question que nous avons posée est celle de savoir si le projet de loi C-2 tient ses promesses. C'est la raison pour laquelle on vous a interrogé sur la définition de la classe moyenne. Nous avons posé cette question à tout le monde, et la réponse est la même. Votre réponse est la plus unique, en ce sens qu'elle est venue de votre langage corporel. Vous avez haussé les épaules et avez dit : « Il est difficile de définir ce qu'est la classe moyenne. » De façon réaliste, disons-nous que quiconque ne gagne pas plus de 200 000 \$ fait partie de la classe moyenne? Si vous avez réalisé une analyse sur les avantages du projet de loi C-2, est-ce que ce projet de loi tient sa promesse d'aider le groupe des 45 000 \$ à 90 000 \$?

M. Ball : La réponse à la question de savoir si nous avons analysé cela pour voir si cela donne ce résultat est non. Ce n'est pas quelque chose que nous regarderions en particulier parce que les taux ont été établis pendant les élections. Notre groupe n'analyserait pas cela dans le but précis de voir si les objectifs sont atteints ou pas.

La sénatrice Eaton : Revenons à la question de la complexité. Dans le passé, plusieurs personnes ici et aux États-Unis ont préconisé un taux fixe. Est-ce que cela comblerait les lacunes, si nous avions un taux fixe? Serait-ce plus avantageux pour plus de gens et pour l'économie, et est-ce que nous serions plus concurrentiels à l'échelle mondiale?

Mr. Ball: Actually, our position was that we're not averse to graduated rates, but we would like to see the base simplified. Our position would be that it wouldn't necessarily have to be a flat tax, but we would like to see a broadened base to which tax rates are applied. Fewer is probably better in terms of tax rates.

Senator Eaton: You can see, now, a lot of European countries have a huge VAT compared to ours. In countries like India and China, if the word got around that if you came to Canada there was one flat tax, that could make us competitive, could it not?

Mr. Ball: I'm not sure I could really say one way or another.

Senator Eaton: No, it's speculation. Hope springs eternal.

Senator Mockler: I just want to make another link, Mr. Ball, with what the chair just said. We're trying to find out where the benefit lies for Canadian workers. Do you agree that that's where that budget must go?

Mr. Ball: I guess I could agree that it was marketed as benefiting the middle class, but as I mentioned we didn't do any specific analysis to actually determine that.

Senator Mockler: They are giving us numbers that suggest that, across Canada, 65 per cent of Canadians earn less than \$45,000 a year. So, based on your experience in the industry, whom does this budget help?

Mr. Ball: Well, in terms of the industry, again, I'm not sure I can answer from that perspective. The other complication in this is there was a change to the child benefit rules, as well, and that could have an impact on lower-income people. Again, I didn't bring any math today on that sort of thing, so I don't think I can really address that one.

Senator Neufeld: On the issue of the flat tax, we've had experience with this in Canada: Alberta had a flat tax for a number of years. You didn't sound all that enthusiastic about a flat tax, but maybe I misinterpreted that. Have you done any work on a flat tax that was not federal, but, obviously, provincial?

Mr. Ball: We've had conversations about a flat tax, internally, at CPA. Just to clarify, I didn't say I was against a flat tax, but I guess what I was trying to say is that I don't think simplification has to involve a flat tax.

Senator Neufeld: Did I hear you say the tax rates were set in the election, or after the election? Maybe I misinterpreted what you said.

Mr. Ball: I believe they talked about the tax reduction during the election.

Senator Neufeld: Early in the election. Okay. Thank you.

M. Ball : En fait, nous ne sommes pas contre les taux progressifs, mais nous aimerions que la base soit simplifiée. Ce n'est pas nécessairement un taux fixe, mais une base plus étendue à laquelle les taux d'imposition s'appliqueraient. Il est probablement préférable d'avoir moins de taux d'imposition.

La sénatrice Eaton : Vous pouvez voir maintenant que bien des pays européens ont une TVA énorme, par comparaison à la nôtre. Si dans des pays comme l'Inde ou la Chine, on apprenait qu'il y a un taux fixe au Canada, cela nous rendrait concurrentiels, n'est-ce pas?

M. Ball : Je ne le sais pas vraiment.

La sénatrice Eaton : Non, c'est de la spéculation. L'espoir jaillit, éternel.

Le sénateur Mockler : J'aimerais faire un autre lien, monsieur Ball, avec ce que le président vient de dire. Nous essayons de voir où sont les avantages pour les travailleurs canadiens. Diriez-vous que c'est ce que doit accomplir le budget?

M. Ball : Je pourrais dire que j'admets qu'on a voulu montrer que c'est avantageux pour la classe moyenne, mais comme je l'ai dit, nous n'avons pas réalisé d'analyse permettant de déterminer cela en particulier.

Le sénateur Mockler : Ils nous donnent des chiffres selon lesquels, à l'échelle du Canada, 65 p. 100 des Canadiens gagnent moins de 45 000 \$ par année. Donc, d'après votre expérience de l'industrie, qui ce budget aide-t-il?

M. Ball : Eh bien, pour ce qui est de l'industrie, je ne suis pas sûr de pouvoir répondre dans cette perspective. L'autre complication, c'est qu'il y a eu un changement dans les règles relatives à la Prestation nationale pour enfants aussi, et que cela peut avoir une incidence sur les personnes à faible revenu. Encore là, je n'ai pas apporté de données sur ce genre de choses, alors je ne crois pas pouvoir répondre à cela.

Le sénateur Neufeld : Nous avons, au Canada, l'expérience du taux fixe : l'Alberta a eu un taux fixe pendant plusieurs années. Vous ne semblez pas très enthousiaste à l'idée d'un taux fixe, mais j'ai peut-être mal interprété cela. Avez-vous fait du travail relatif à un taux fixe — naturellement pas à l'échelle fédérale, mais manifestement à l'échelle provinciale?

M. Ball : Nous avons discuté d'un taux d'imposition fixe, au CPA. Je tiens à préciser que je ne suis pas contre un taux d'imposition fixe, mais je pense que ce que j'essayais de dire, c'est qu'aux fins de la simplification, il n'est pas nécessaire d'opter pour un taux fixe.

Le sénateur Neufeld : Est-ce que je vous ai bien entendu dire que les taux d'imposition étaient déjà établis pendant l'élection, ou après l'élection? J'ai peut-être mal interprété ce que vous avez dit.

M. Ball : Je crois qu'ils ont parlé de la réduction des impôts pendant les élections.

Le sénateur Neufeld : Au début de la campagne électorale. D'accord. Merci.

The Chair: Thank you, senator. Are there any other questions from our panel?

Well, thank you, Mr. Ball. It was a pleasure to have had you here. Senator Cools.

Senator Cools: I often wonder where these numbers come from and who creates the language that quickly becomes so standardized and conventional. I find it very staggering that 65 per cent of Canadians make under \$45,000 a year. Would you be able to identify what these numbers mean? Is that individual Canadians, or is that households? When you read these numbers, what exactly do some of them mean?

Mr. Ball: I don't know exactly where that number came from. If it came from the Canada Revenue Agency — because they do track taxable income statistics — then that would be for individual taxpayers.

Senator Cools: And on the other point raised by Mr. Ball, which was the definition of middle class, there was a time when we were all clear what middle class meant because it was always used as a means of describing social stratification. There were the lower classes, the middle classes and the upper classes, but over time other language developed, like the working classes and professional classes.

Would you have any idea as to why a government, in such a large measure, would employ that term and make pledges based on it if it is so vague and so difficult to define? Do you have any ideas?

Mr. Ball: I don't think I can speak to that.

Senator Cools: Okay. But you know you accountants are interesting people.

I'm doing a lot of thinking on some of these issues, and I have served on this committee before and I remember an occasion where we had the Auditor General's people before us, and at the time they were challenging the Treasury Board's people. Both groups were professional accountants, all trained in the same universities, same professional standards and same ethics, but they came to opposite conclusions. The real issue was that the Auditor General's accountants were disagreeing with what the Treasury Board accountants were doing, so it was a policy question at the end of day.

However, you leave it with me; I will sort this out intellectually, and hopefully I will make a contribution in that way. It's a serious matter that a major policy initiative is couched in uncertain, unclear and indefinite language.

The Chair: Thank you, senator.

Mr. Ball, you mentioned there were three elements of the key amendments of Bill C-2, and the third was decreasing the annual TFSA contribution limit. Do you have a clear position on

Le président : Merci sénateur. Est-ce qu'il y a d'autres questions des participants?

Eh bien, merci, monsieur Ball. Nous sommes ravis de vous avoir accueilli. Sénatrice Cools.

La sénatrice Cools : Je me demande souvent d'où viennent ces chiffres ou qui crée le langage qui devient rapidement si uniformisé et conventionnel. Je trouve ahurissant que 65 p. 100 des Canadiens fassent moins de 45 000 \$ par année. Seriez-vous capable d'expliquer ce que ces chiffres signifient? Est-ce qu'on parle de particuliers ou de ménages? Qu'est-ce que certains de ces chiffres signifient exactement?

M. Ball : Je ne sais pas exactement d'où les chiffres viennent. S'ils viennent de l'Agence du revenu du Canada — parce que l'Agence suit les données sur les revenus imposables —, ce serait pour les particuliers.

La sénatrice Cools : Concernant l'autre aspect soulevé par M. Ball, soit la définition de la classe moyenne, il y a eu un temps où nous savions tous clairement ce qu'était la classe moyenne, car elle servait à décrire la stratification sociale. Il y avait les classes inférieures, les classes moyennes et les classes supérieures, mais au fil du temps, le langage a changé, et on s'est mis à parler de classes ouvrières et de classes professionnelles.

Savez-vous pourquoi un gouvernement utiliserait autant cette expression et fonderait autant de promesses là-dessus si elle est aussi vague et difficile à définir? Le savez-vous?

M. Ball : Je ne pense pas pouvoir me prononcer là-dessus.

La sénatrice Cools : D'accord. Mais vous savez que vos comptables sont des personnes intéressantes.

Je réfléchis beaucoup à certaines de ces questions, et j'ai siégé à ce comité avant, et je me souviens d'une occasion où les gens du Bureau du vérificateur général sont venus comparaître; à ce moment-là, ils contestaient les gens du Bureau du Conseil du Trésor. Les deux groupes étaient composés de comptables professionnels, tous formés dans les mêmes universités, tous soumis aux mêmes normes professionnelles et aux mêmes règles d'éthique, mais ils arrivaient à des conclusions contraires. Le vrai problème, c'est que les comptables du vérificateur général n'étaient pas d'accord avec ce que faisaient les comptables du Conseil du Trésor. C'était donc, au bout du compte, une question de politique.

Cependant, vous me laissez cela ainsi; je vais y réfléchir, et j'espère contribuer ainsi. Il est grave qu'une initiative politique majeure repose sur un langage incertain, confus et indéfini.

Le président : Merci, sénatrice.

Monsieur Ball, vous avez mentionné qu'il y avait trois principaux éléments dans les modifications du projet de loi C-2, et le troisième était la diminution de la limite de la cotisation

whether the impact is good or bad? Could you give us a 30-second summary of your thoughts?

Mr. Ball: No, not specifically; I don't believe we have a clear position, other than we would like the whole system around personal savings to be reviewed to make sure it's working properly. We'd like to see a wider review, as part of the expenditure review perhaps, to make sure all the pieces are fitting together.

I'm not speaking for CPA, but I'm a little concerned about the number of different options and whether people fully understand what a Tax-Free Savings Account is for, what an RRSP is for and what the Registered Education Savings Plan is for. There are so many different things. We'd like to see a review of the personal savings system as a whole as part of the tax expenditure review.

The Chair: Sir, thank you very much for your time with us. We appreciate your comments.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Wednesday, November 2, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 12:05 p.m. to examine the subject matter of Bill C-2, An Act to Amend the Income Tax Act.

Senator Larry Smith (*Chair*) in the chair.

The Chair: Good day, everyone. Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. Colleagues and members of the viewing public, today the committee is pleased to welcome the Minister of Finance, the Honourable Bill Morneau, to discuss Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act.

My name is Larry Smith, senator from Quebec, and I chair the committee. Let me briefly introduce the other members of the group: to my left, Senator Raynell Andreychuk, Senator Richard Neufeld, Senator Percy Mockler, Senator Elizabeth Marshall and Senator Nicole Eaton.

To my right are Senator Joseph Day, Senator Diane Bellemare and Senator André Pratte.

Minister, we thank you very much for being with us today. We appreciate that you have a busy schedule, as does the team that is with you.

[*Translation*]

Today, we are continuing our study of Bill C-2. We have already had three meetings on the topic, and we have heard from seven witnesses.

annuelle à un CELI. Pouvez-vous affirmer clairement que l'effet est positif ou négatif? Pouvez-vous nous résumer votre point de vue en 30 secondes?

M. Ball : Non, pas précisément. Je ne crois pas que nous ayons une position claire, si ce n'est que nous aimerions que le système entourant les épargnes personnelles soit revu afin qu'il fonctionne convenablement. Nous aimerions une revue plus vaste, peut-être dans le cadre de l'examen des dépenses, qui permettrait de garantir que tous les morceaux s'assemblent convenablement.

Je ne parle pas pour les CPA, mais je suis un peu inquiet du nombre d'options possibles et je ne suis pas sûr que les gens comprennent tout à fait à quoi sert un compte d'épargne libre d'impôt, à quoi sert un REER et à quoi sert un REEE. Il y a tant de choses différentes. Nous aimerions un examen du système d'épargnes personnelles dans l'ensemble, dans le cadre de l'examen des dépenses fiscales.

Le président : Merci beaucoup, monsieur, de nous avoir consacré votre temps. Nous vous savons gré de vos observations.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mercredi 2 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 12 h 5, pour étudier la teneur du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le sénateur Larry Smith (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Bonjour à tous. Bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Chers collègues et téléspectateurs, le Comité est ravi d'accueillir aujourd'hui le ministre des Finances, l'honorable Bill Morneau, pour discuter du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Je m'appelle Larry Smith; je suis sénateur du Québec et président du comité. Permettez-moi de prendre un instant pour présenter les autres membres du comité. À ma gauche, nous avons la sénatrice Raynell Andreychuk, le sénateur Richard Neufeld, le sénateur Percy Mockler, la sénatrice Elizabeth Marshall et la sénatrice Nicole Eaton.

À ma droite, nous retrouvons le sénateur Joseph Day, la sénatrice Diane Bellemare et le sénateur André Pratte.

Monsieur le ministre, nous vous remercions énormément de comparaître aujourd'hui devant le comité. Nous savons que vous avez un emploi du temps chargé, tout comme les gens qui vous accompagnent.

[*Français*]

Aujourd'hui, nous continuons notre étude du projet de loi C-2. Nous avons déjà tenu trois réunions sur le sujet et nous avons entendu sept témoins.

[English]

Minister, we are anxious to hear what you have to say about Bill C-2. We recognize that in your opening remarks you will probably give us an overview of your economic forecast, and I gather that two of your senior officials will remain with us after to further discuss Bill C-2. Sir, the floor is yours.

[Translation]

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance: Honourable senators, thank you for the opportunity to be here today. I am pleased to be here to answer any questions you may have about Bill C-2.

As you know, our government arrived in Ottawa just a year ago with a bold plan to strengthen the middle class and support those who are working hard to join it. That's what we have done, being aware that, when the economy is working for the middle class, the country is working for all of us.

[English]

Bill C-2 helps accomplish this objective by introducing a middle-class tax cut and raising taxes on the wealthiest 1 per cent to help to pay for it.

Specifically, this bill would reduce the 22 per cent personal income tax rate to 20.5 per cent.

To help pay for this middle-class tax cut, this bill also includes a new personal income tax rate of 33 per cent for individual taxable incomes in excess of \$200,000. Bill C-2 also amends a number of Income Tax Act provisions to reflect the new 33 per cent rate, and it reduces the \$10,000 Tax-Free Savings Account annual contribution limit to \$5,500.

Returning the TFSA annual contribution limit to \$5,500 is consistent with our government's objective of making the tax system fair and helping those who need it most. All of these changes would take effect as at January 1, 2016.

[Translation]

Honourable senators, the middle class tax cut proposed in this bill will enable 9 million Canadians to have more money to save, invest and grow the economy. In our first budget, we went a step further by ensuring the new Canada Child Benefit. Even though the benefit is part of our bill, I would still like to talk about it, because it is an essential component of our approach geared toward helping the middle class and those working hard to join it.

[Traduction]

Monsieur le ministre, nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à dire au sujet du projet de loi C-2. Nous sommes conscients que vous ferez probablement un survol de vos prévisions économiques dans votre exposé, et je crois comprendre que deux de vos cadres supérieurs resteront avec nous pour discuter plus en détail du projet de loi C-2. Monsieur, vous avez la parole.

[Français]

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances : Honorables sénateurs, je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui. Je suis heureux d'être présent pour répondre à vos questions concernant le projet de loi C-2.

Comme vous le savez, notre gouvernement est arrivé à Ottawa il y a un an à peine avec un plan audacieux visant à renforcer la classe moyenne et à aider ceux qui travaillent fort pour en faire partie. C'est ce que nous avons fait en sachant que, lorsque l'économie est à l'œuvre pour la classe moyenne, le pays est à l'œuvre pour l'ensemble de la population.

[Traduction]

Le projet de loi C-2 contribue à atteindre cet objectif en proposant une réduction d'impôt pour la classe moyenne et une augmentation d'impôt pour le 1 p. 100 des Canadiens les plus riches pour contribuer à financer la réduction d'impôt.

Le projet de loi propose en particulier de réduire le taux d'imposition du revenu des particuliers de 22 à 20,5 p. 100.

Pour contribuer à financer cette réduction d'impôt pour la classe moyenne, le projet de loi propose également d'établir un nouveau taux d'imposition du revenu des particuliers de 33 p. 100 qui s'appliquerait au revenu imposable des particuliers supérieur à 200 000 \$. Le projet de loi C-2 modifie aussi bon nombre d'autres dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu pour refléter le nouveau taux d'imposition de 33 p. 100 et réduire le plafond annuel des droits de cotisation à un compte d'épargne libre d'impôt de 10 000 à 5 500 \$.

Le rétablissement à 5 500 \$ du plafond annuel des droits de cotisation à un CELI est conséquent avec l'objectif du gouvernement de rendre équitable le régime fiscal et d'aider ceux qui en ont le plus besoin. Toutes ces modifications entreraient en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

[Français]

Honorables sénateurs, la baisse d'impôt pour la classe moyenne proposée dans ce projet de loi permettra à 9 millions de Canadiens et de Canadiennes de disposer de plus d'argent pour dépenser, investir et assurer la croissance de l'économie. Dans notre premier budget, nous sommes allés encore plus loin en assurant la nouvelle Allocation canadienne pour enfants. Même si l'allocation fait l'objet de notre projet de loi, je tiens tout de même à en parler, puisqu'il s'agit d'une composante essentielle de notre approche qui consiste à aider la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie.

[English]

Thanks to the new CCB, nine out of ten Canadian families with children get even more benefits for their children. On average they will get \$2,300 more for the 2016-17 benefit year. It's helping, I would want to say. For hundreds of thousands of children it could mean being lifted out of poverty. For some families it could mean more money to spend on skates this winter. For others it could mean paying down debt or saving a little more.

With the introduction of the Budget Implementation Act, 2016, No. 2, we have included measures to ensure that the new Canada Child Benefit grows in line with inflation as of July 1, 2020, so its real value is not eroded over the long term. By indexing these benefits to inflation, we have the opportunity to safeguard the gains Canadians have made through the CCB and to invest in a better Canada for the years and decades to come.

If Budget 2016 was a down payment on our plan for a stronger middle class, our fall economic statement — which I had the honour of tabling yesterday in the House of Commons — is the next big step towards middle-class progress. Slow growth here at home and around the world means our plan is more important than ever. In recognition of the long-term nature of our challenges and opportunities, yesterday I tabled measures that invest more dollars over a longer period of time so we can create good jobs now and set our workers, businesses and communities up for success in the future.

The government will invest an additional \$81 billion over the next 11 years in infrastructure such as public transit, smart cities, green infrastructure, transportation and social infrastructure that supports trade and growth. With these investments comes a commitment to build up and build out Canada's rural and northern communities. The unique needs of our rural communities will be met with a more targeted approach, with \$2 billion of our plan dedicated to help them succeed and share in Canada's overall success.

In all, combined with existing funds, we will be investing more than \$180 billion over the next 11 years in our towns, cities and trade corridors to provide cleaner air and water, better neighbourhoods for our kids, and smarter, more connected communities.

To further leverage the building of smart growth infrastructure, the government is establishing a new Canada infrastructure bank through which at least \$35 billion will flow to

[Traduction]

Grâce à la nouvelle Allocation canadienne pour enfants, 9 familles canadiennes avec enfants sur 10 recevront des prestations encore plus élevées pour leurs enfants. En moyenne, elles recevront 2 300 \$ de plus pour l'exercice 2016-2017. Je dois dire que cette mesure est avantageuse. Cela permettrait à des centaines de milliers d'enfants de sortir de la pauvreté. Cela pourrait vouloir dire que des familles auront plus d'argent pour acheter des patins cet hiver. Cela permettrait à d'autres de rembourser une dette ou d'en mettre un peu plus de côté.

Dans la Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016, nous avons inclus des mesures pour nous assurer que les prestations de la nouvelle Allocation canadienne pour enfants augmentent au rythme de l'inflation à compter du 1^{er} juillet 2020 afin que sa valeur réelle ne soit pas érodée à long terme. En indexant ces prestations au rythme de l'inflation, nous avons l'occasion de protéger les gains réalisés par les Canadiens grâce à l'Allocation canadienne pour enfants et d'investir dans un Canada meilleur pour les années et les décennies à venir.

Si le budget de 2016 était une mise de fonds pour notre plan pour rendre plus forte la classe moyenne, notre énoncé économique de l'automne, que j'ai eu l'honneur de déposer hier à la Chambre des communes, est la prochaine grande étape en vue d'améliorer la situation de la classe moyenne. Dans un contexte de croissance lente au pays et partout dans le monde, notre plan est plus important que jamais. Étant donné qu'il est question de défis et de possibilités à long terme, j'ai déposé hier des mesures qui se traduiront par des investissements supplémentaires sur une plus longue période afin de nous permettre de créer de bons emplois dès maintenant et de placer nos travailleurs, nos entreprises et nos collectivités sur la voie de la réussite.

Au cours des 11 prochaines années, le gouvernement du Canada investira un montant supplémentaire de 81 milliards de dollars dans l'infrastructure, comme le transport en commun, les villes intelligentes, l'infrastructure verte, les transports et l'infrastructure sociale en appui au commerce et à la croissance. Ces investissements comprennent aussi de soutenir les collectivités rurales et nordiques du Canada et de favoriser leur essor. Les besoins uniques des collectivités rurales nécessitent une approche ciblée; nous investirons 2 milliards de dollars de notre plan afin d'aider ces collectivités à avoir du succès et à participer à la réussite globale du Canada.

En tenant compte des fonds existants, nous investirons au total plus de 180 milliards de dollars au cours des 11 prochaines années au profit de nos villages, de nos villes et des corridors commerciaux afin d'assainir l'air, d'améliorer la qualité de l'eau, de rendre les quartiers plus accueillants pour nos enfants et de favoriser des collectivités plus intelligentes et mieux connectées.

En vue de mettre davantage à profit la construction d'infrastructure en nous appuyant sur la croissance intelligente, le gouvernement établit une nouvelle banque de l'infrastructure

help us undertake transformational projects that might otherwise not be built.

This is unprecedented in Canadian history. It comes at a time when the need is great. Fortunately, we have what it takes to meet these needs and more. We have what it takes to succeed. Canada enjoys resources that other countries could only dream of, including our greatest resource, a highly skilled and educated population. We have an enviable fiscal position and the commitment to keep it among the strongest in the world. The creation of a new institution announced yesterday, the Invest in Canada Hub, will make sure the world knows this.

We need strong global partnerships to create good Canadian jobs. Our global skills strategy will further support Canadian companies by making sure they can attract top talent and have timely access to the specific skills and international expertise which will allow them to scale up and thrive right here at home.

These investments mean progress. It means Canadians will be meeting the future with the confidence to seize all it has to offer.

[Translation]

I will be pleased to answer any questions you may have about our plan to ensure the progress of the middle class and about Bill C-2.

[English]

The Chair: Thank you, Minister. We have 30 minutes with the minister before he has to leave.

Mr. Morneau: I went pretty fast.

The Chair: You did a great job.

[Translation]

I would ask everyone to ask questions that are short and to the point.

[English]

Try not to build your questions. Make sure you deliver directly what we expect. We have a group of questions already.

Senator Marshall: Minister, when we met in June, in response to a question we discussed the definition of “middle class” and helping the middle class. In your testimony, you indicated, “The target around \$45,000 to \$90,000 tax bracket clearly helps

du Canada, qui injectera au moins 35 milliards de dollars pour nous aider à entreprendre des projets de transformation qui pourraient autrement ne pas se concrétiser.

Ces investissements sont sans précédent dans l'histoire du Canada, et ils arrivent à un moment où les besoins sont considérables. Nous avons heureusement ce qu'il faut pour répondre à ces besoins et d'autres. Nous avons ce qu'il faut pour connaître du succès. Le Canada jouit de ressources dont peuvent seulement rêver d'autres pays, y compris notre plus importante ressource : une population hautement qualifiée et très instruite. Nous avons une situation financière enviable, et nous nous engageons à la maintenir parmi les meilleures dans le monde. Nous avons annoncé hier la création d'une nouvelle institution, Investir au Canada, pour nous assurer que le monde en est bien conscient.

Nous avons besoin de partenariats solides à l'échelle internationale pour créer de bons emplois canadiens. Notre stratégie en matière de compétences mondiales soutiendra davantage les entreprises canadiennes en veillant à ce qu'elles puissent attirer les personnes les plus talentueuses et aient accès en temps opportun aux compétences et à l'expertise internationale particulières qui leur permettront de prendre de l'expansion et de prospérer ici même au pays.

Ces investissements sont synonymes de progrès. Cela signifie que les Canadiens se tourneront vers l'avenir avec confiance pour profiter de tout ce que l'avenir aura à leur offrir.

[Français]

Je répondrai avec plaisir à toutes questions que vous pourriez avoir à propos de notre plan visant à assurer la progression de la classe moyenne et au sujet du projet de loi C-2.

[Traduction]

Le président : Merci, monsieur le ministre. Nous avons 30 minutes avec le ministre avant qu'il doive nous quitter.

M. Morneau : J'ai été très rapide.

Le président : Vous avez été excellent.

[Français]

J'aimerais demander à tout le monde de poser des questions précises et brèves.

[Traduction]

Essayer de ne pas prendre trop de temps pour poser vos questions. Assurez-vous de répondre directement à nos questions. Nous en avons déjà plusieurs.

La sénatrice Marshall : Monsieur le ministre, lorsque nous nous sommes rencontrés en juin, en réponse à une question, nous avons discuté de la définition de la « classe moyenne » et de l'aide à la classe moyenne. Dans votre témoignage, voici ce que vous

anybody earning over that \$45,000 mark by reducing that tax bracket.”

That tax bracket in Bill C-2 has been reduced. That's a good thing. However when the committee looked at the details, we discovered that the individuals with taxable income exceeding \$140,000 actually benefit the most. It's not the group in the \$45,000 to the \$90,000 tax range.

In Bill C-2, the tax rate for those over \$200,000 is raised, so they won't receive a benefit from the tax reduction, nor more should they. Why didn't you raise the tax rate for those over \$120,000 or \$140,000 so their changes in taxes was neutral and push those savings down to the lower tax bracket to help people in the \$45,000 to \$90,000 category?

Mr. Morneau: This is an important question for us to answer. The best way to answer the question is to acknowledge that what we're doing cannot be seen piece by piece by piece. We must look at the totality of the actions we're taking on behalf of both the middle class and those who are struggling to get there.

So we did, as you know, make a significant impact on Canadians by reducing taxes for people between \$45,000 and \$90,000. We know that tax break does accrue for people right up until they move into the highest tax bracket, the new 33 per cent. We did a number of other things at the same time.

The Canada Child Benefit is now means-tested, so by taking away the Universal Child Care Benefit, we've made a significant impact on lower-income and middle-income Canadians as well. We made a big impact by deciding that people in the lower tax brackets can receive a significantly greater advantage as they're raising their children.

We also made a big impact by focusing on single seniors, by increasing the Guaranteed Income Supplement for single seniors. So taken in totality, this is helping Canadians who are in a very challenging situation, Canadians raising a family who are in a low income bracket, and it's helping middle-class Canadian families to see greater returns, especially if they are raising children, but right up to a higher level of income.

There are an infinite number of ways we could decide to deal with the tax code to accomplish what we're trying to do. We chose to have the greatest impact on those people with families and to have a significant impact on middle-class Canadians.

avez dit : « Nous ciblons la tranche d'imposition de 45 000 à 90 000 \$, ce qui aide clairement toute personne qui gagne plus de 45 000 \$ en réduisant son taux d'imposition. »

Ce taux d'imposition a été réduit dans le projet de loi C-2. C'est une bonne chose. Cependant, lorsque nous en avons examiné les détails, nous avons découvert que les personnes ayant un revenu imposable supérieur à 140 000 \$ sont celles qui en profiteront en fait le plus. Ce ne sont pas les Canadiens qui sont dans la tranche d'imposition de 45 000 à 90 000 \$.

Dans le projet de loi C-2, le taux d'imposition pour les gens qui gagnent plus de 200 000 \$ est augmenté de sorte qu'ils ne profiteront pas de la réduction d'impôt, et c'est parfait. Pourquoi n'avez-vous pas augmenté le taux d'imposition pour les Canadiens ayant un revenu supérieur à 120 000 ou à 140 000 \$ pour rendre les changements fiscaux neutres dans leur cas et ainsi faire profiter de ces économies aux Canadiens de la tranche d'imposition inférieure et aider ceux qui ont un revenu de 45 000 à 90 000 \$?

M. Morneau : C'est une question importante à laquelle nous devons répondre. La meilleure manière d'y répondre est de reconnaître que ce que nous faisons ne peut pas être examiné de manière individuelle. Nous devons tenir compte de l'ensemble des mesures que nous prenons au nom de la classe moyenne et des contribuables qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts.

Comme vous le savez, les Canadiens ressentent beaucoup les effets de nos mesures; nous avons réduit le taux d'imposition pour les contribuables qui gagnent entre 45 000 et 90 000 \$. Nous sommes conscients que la réduction d'impôt profite à tous les Canadiens jusqu'à ce qu'ils atteignent le taux d'imposition le plus élevé, soit le nouveau taux de 33 p. 100. Nous avons pris de nombreuses autres mesures en même temps.

Les prestations de l'Allocation canadienne pour enfants sont maintenant fondées sur les moyens. Bref, l'élimination de la Prestation universelle pour la garde d'enfants a aussi eu de grands effets sur les Canadiens à revenu faible et moyen. Nous avons décidé que les gens dans les tranches d'imposition inférieures peuvent recevoir un avantage considérablement plus grand pendant qu'ils élèvent leurs enfants. Cette décision a eu de grands effets.

Notre décision de mettre l'accent sur les personnes âgées vivant seules et d'augmenter le Supplément de revenu garanti pour elles a aussi eu un grand effet. Donc, si nous tenons compte de l'ensemble des mesures, cela aide les Canadiens qui sont dans une situation très difficile ou qui ont une famille et un faible revenu; cela aide les familles canadiennes de la classe moyenne à en recevoir plus, en particulier s'ils ont des enfants, mais cela ne s'applique pas aux personnes à revenu élevé.

Il y a un nombre infini de manières de modifier le régime fiscal pour accomplir notre objectif. Nous avons choisi d'en faire profiter le plus les familles et d'en faire profiter aussi considérablement les Canadiens de la classe moyenne.

Senator Marshall: What you're saying is contradictory to me, because with the child credit, people at the lower income scale will benefit the most. However, when you look at the tax reductions, it is people at the upper end who will receive the biggest benefit. That's the concern I have with regard to the bill.

The Chair: We had a lot of analytics done on this, so you don't get blindsided, but you understand how it works. Basically the people from \$100,000 to \$200,000 are the biggest beneficiaries. We understand it's a combination. The Conservative government did the same thing. They had their package of programs. We're looking at Bill C-2 and the benefit of Bill C-2, because there is a \$1.8 billion deficit that comes along with this. We want to make sure we're trying to manage our money as best we can so that you have an idea.

We had the PBO, the outside tax specialist, do analytic work, so it's credible.

Senator Eaton: Relating to the PBO, they have confirmed that the wealthiest 30 per cent of the population will benefit from Bill C-2, and 65 per cent of the population will see no benefit.

No one has been able to answer the question of what constitutes the middle class. What is middle income? People refer to the middle class and helping the middle class. What is the middle class? No one can give us a figure on that. Thank you.

Mr. Morneau: Is that a question for me?

Senator Eaton: Yes, that's a question. What do you consider the middle class?

Mr. Morneau: Perhaps I can start by going back, because Senator Smith has given me this page on where the benefits accrue from our tax changes. You reference them as well, Senator Eaton.

We cannot look at this action independent of the other things that we're doing. So we have taken away the Universal Child Care Benefit, which is impacting a significant number of people in this top bracket. We've taken away a number of tax credits at the same time as we've done this. We've introduced the Canada Child Benefit in a way that has a significant impact on families in the lower levels.

Senator Eaton: Could you explain? Your new Child Tax Benefit will benefit those earning zero to \$200,000?

Mr. Morneau: It gets means tested, so zero to about \$150,000.

Senator Eaton: And then it begins —

Mr. Morneau: No. It's pretty well completely means tested away at \$175,000, I believe, depending on the number of children.

La sénatrice Marshall : Ce que vous dites me semble contradictoire, parce que ce sont les contribuables à faible revenu qui profitent le plus du crédit pour enfants. Cependant, en ce qui concerne les allègements fiscaux, ce sont les contribuables à revenu élevé qui en profitent le plus. Voilà ce qui me préoccupe au sujet du projet de loi.

Le président : Nous avons réalisé de nombreuses analyses en la matière pour éviter d'être pris de court, mais vous en comprenez le fonctionnement. En gros, les contribuables qui gagnent de 100 000 à 200 000 \$ en sont les grands gagnants. Nous comprenons que c'est une combinaison. Le gouvernement conservateur a fait la même chose. Il avait son lot de programmes. Nous examinons la teneur et les avantages du projet de loi C-2, parce que cela entraîne un déficit de 1,8 milliard de dollars. Nous voulons nous assurer d'essayer de gérer le mieux possible notre argent pour vous en donner une idée.

Le directeur parlementaire du budget, soit le spécialiste externe en fiscalité, a réalisé les analyses à ce chapitre; c'est donc crédible.

La sénatrice Eaton : Parlant du directeur parlementaire du budget, il a confirmé que le projet de loi C-2 profitera aux 30 p. 100 des Canadiens les plus riches, tandis que 65 p. 100 de la population n'en tireront aucun avantage.

Personne n'a été en mesure de dire précisément ce que constitue la classe moyenne. Qu'est-ce qu'un revenu moyen? Les gens font allusion à la classe moyenne et parlent d'aider la classe moyenne. Qu'est-ce que la classe moyenne? Personne ne peut nous chiffrer ce concept. Merci.

M. Morneau : Me posez-vous la question?

La sénatrice Eaton : Oui. C'est une question. Selon vous, qu'est-ce que la classe moyenne?

M. Morneau : Je pourrais commencer par revenir un peu en arrière, parce que le sénateur Smith m'a remis cette page qui présente les contribuables qui profitent de nos modifications fiscales. Vous y avez aussi fait référence, sénatrice Eaton.

Nous ne pouvons pas examiner cette mesure sans tenir compte des autres. Nous avons donc éliminé la Prestation universelle pour la garde d'enfants, ce qui a des effets sur un nombre considérable de contribuables de la tranche supérieure. Nous avons aussi éliminé bon nombre de crédits d'impôt en même temps. La manière dont nous avons créé l'Allocation canadienne pour enfants influe considérablement sur les familles des tranches inférieures.

La sénatrice Eaton : Pouvez-vous l'expliquer? Est-ce que votre nouvelle Allocation canadienne pour enfants profitera aux contribuables qui gagnent de 0 à 200 000 \$?

M. Morneau : Les prestations sont fondées sur les moyens; donc, c'est de 0 à 150 000 \$.

La sénatrice Eaton : Ensuite, cela commence à...

M. Morneau : Non. Je crois que le processus fondé sur les moyens fait en sorte que les gens qui gagnent plus de 175 000 \$ ne reçoivent rien, selon le nombre d'enfants.

Senator Eaton: It disappears when — \$60,000, \$80,000?

Mr. Morneau: No. There's a curve, and depending on the number of children you have, it declines. By the time you're at \$175,000, I believe for all families it's eliminated at that stage, with some small exceptions for people who have many more children than I do. The idea is that it does get means tested away.

I suggest that looking at this in isolation does not get to the answer that we're putting forward for Canadians. We're showing significant benefit for the nine out of ten families that have children and that are getting this benefit.

It's important to focus on the numbers for a minute. We're going to bring 300,000 Canadian children out of poverty. That's a 40 per cent reduction in child poverty in 2017 versus 2014. By focusing our efforts on those who have the greatest need, we think we will have the greatest impact.

That's the totality of what we're trying to do. Of course, people who earn more, because they have greater earnings and because taxes go up in steps, they do get benefits when we take tax reductions, but they will not get as significant benefits as those who are in the lower tax bracket who are getting other things, like the Canada Child Benefit.

Your final question, if I can, around the tax bracket —

Senator Eaton: Can I ask you to clarify one thing? If I'm a single woman earning \$45,000, or I'm a single woman earning \$200,000, I'm still going to make more under your plan than would a woman who is earning \$45,000, who is single, and who doesn't have those other things like a Child Tax Benefit and other things you're giving; right?

Mr. Morneau: If you're a single woman with a child, earning \$40,000.

Senator Eaton: But no children; I have no children at \$200,000 or \$45,000. At \$200,000 I'm going to benefit more, correct?

Mr. Morneau: You're earning more at \$200,000, yes.

Senator Eaton: And I'll benefit more from your tax, percentage-wise?

Mr. Morneau: No, you won't benefit more percentage-wise.

[Translation]

Senator Mockler: My thanks to the minister for being here to answer our questions about Bill C-2.

La sénatrice Eaton : Quand cela disparaît-il : à 60 000 ou à 80 000 \$?

M. Morneau : Non. Il y a une courbe, et les prestations diminuent, tout en tenant compte du nombre d'enfants. Je crois que les familles qui gagnent 175 000 \$ n'ont pas droit à ces prestations, mis à part quelques rares exceptions pour les gens qui ont beaucoup plus d'enfants que moi. L'idée, c'est que cela diminue en fonction des moyens.

Je dirais que l'examen en vase clos de cette situation ne rend pas justice à ce que nous faisons pour les Canadiens. Nous offrons de grands avantages à 9 familles sur 10 qui ont des enfants et qui reçoivent cette allocation.

C'est important de nous attarder un instant aux chiffres. Nous sortirons 300 000 enfants canadiens de la pauvreté. Cela représente une réduction de 40 p. 100 de la pauvreté chez les enfants entre 2017 et 2014. Nous croyons que nous aurons le plus d'effets en concentrant nos efforts sur ceux qui en ont le plus besoin.

C'est globalement ce que nous essayons d'accomplir. Il est évident que les contribuables qui gagnent plus d'argent profitent des allègements fiscaux, parce qu'ils ont un revenu plus élevé et que le régime fiscal fonctionne par tranches, mais les avantages qu'ils en retireront seront moindres que les contribuables de la tranche d'imposition inférieure, qui reçoivent d'autres prestations, comme l'Allocation canadienne pour enfants.

Si vous me le permettez, votre dernière question sur la tranche d'imposition...

La sénatrice Eaton : Pourrais-je vous demander de préciser un aspect? Si je suis une femme célibataire qui gagne 45 000 ou 200 000 \$, il me reste quand même plus d'argent dans les poches selon votre plan qu'une femme célibataire qui gagne 45 000 \$ et qui ne reçoit pas les autres prestations, comme l'Allocation canadienne pour enfants. Est-ce exact?

M. Morneau : Si vous êtes une femme célibataire avec un enfant et que vous avez un revenu de 40 000 \$...

La sénatrice Eaton : Cependant, sans enfant. Je n'ai pas d'enfants et j'ai un revenu de 200 000 ou de 45 000 \$. À 200 000 \$, j'en profiterais davantage, n'est-ce pas?

M. Morneau : Oui. Votre revenu est plus élevé à 200 000 \$.

La sénatrice Eaton : De plus, vos allègements fiscaux seront en pourcentage plus avantageux pour moi, n'est-ce pas?

M. Morneau : Non. Ils ne seront pas en pourcentage plus avantageux.

[Français]

Le sénateur Mockler : Je remercie le ministre de sa présence pour répondre à nos questions concernant le projet de loi C-2.

I am very concerned when I see that 65 per cent of Canadians earn less than \$45,000 a year. That's the information we have. The definition of the middle class has different meanings for various people. Here is my question.

[English]

I will go to the election platform. You criss-crossed Canada from east to west and south to north. On page 9 of what you call *Fairness for the Middle Class* it says you will take a little from the wealthiest and give to the middle class.

Minister, could you expand on that and also give us the definition of what is really the middle class? A lot of witnesses have appeared before this committee, and they have a hard time defining "middle class."

Mr. Morneau: There are multiple ways, of course, that people will define the middle class in Canada. One way of thinking about it is the tax brackets we currently have in place. We have a tax bracket from \$45,000 to \$90,000 worth of income. The next tax bracket goes from \$90,000 to \$140,000 in income.

I wouldn't say that I know exactly which portion of the people in those two tax brackets would be in the middle class, but I think the overwhelming number of people you would ask would probably agree that the people who are in a higher tax bracket than the \$140,000, or in the lower tax bracket than the \$45,000, are probably not the target in the middle class. That's maybe broadening out an answer but not being specific and married to exactly the beginning and end points.

We recognize that there are many people in Canada who earn, as you say, under \$45,000. Some of those people, of course, are married and have more than one income in their family; others aren't. Some of those individuals have children, and some don't.

Our efforts were to focus on those people who have the most significant needs as they're moving through their lives. What we've done by focusing on the Canada Child Benefit is to take a look at those individuals raising a family in low and middle income.

The Canada Child Benefit, which is benefiting 3.2 million families, is also benefiting a significant number of single-parent families. Sixty-five per cent of those families are actually single-parent families, so there is a significant impact on those that are most challenged.

We believe that, taken in totality, we've made an enormous impact on child poverty and on families that are struggling to raise their children, and we have done it in a way that also helps

Je suis très inquiet lorsque je vois que 65 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes gagnent moins de 45 000 \$ de revenu par année. C'est l'information dont nous disposons. Plusieurs personnes ont différentes interprétations de la définition de la classe moyenne. Ma question est la suivante :

[Traduction]

J'aimerais parler de votre programme électoral. Vous avez sillonné le Canada d'est en ouest et du sud au nord. À la page 10 de ce que vous appelez *Redonner à la classe moyenne*, il est écrit que vous demanderez un peu plus d'argent aux plus riches pour le donner à la classe moyenne.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Pouvez-vous aussi nous donner la définition de ce qu'est réellement la classe moyenne? Nous avons entendu de nombreux témoins devant le comité, et ils ont de la difficulté à définir la « classe moyenne ».

M. Morneau : Il y a évidemment bien des façons de définir la classe moyenne canadienne. On peut notamment se reporter aux tranches d'imposition qui sont déjà en place. Il existe une tranche d'imposition pour les revenus de 45 000 \$ à 90 000 \$. La tranche suivante englobe les revenus de 90 000 \$ à 140 000 \$.

Loin de moi l'idée de prétendre savoir exactement quelle proportion des gens dans ces deux tranches d'imposition appartiennent à la classe moyenne, mais je pense que si on demandait l'avis des gens, la grande majorité d'entre eux seraient probablement d'accord pour dire que la classe moyenne ne vise pas ceux qui font partie des fourchettes supérieures à 140 000 \$ ou des fourchettes inférieures à 45 000 \$. C'est peut-être là une réponse trop générale, mais il ne s'agit pas d'une tranche d'imposition bien précise, avec une limite inférieure et une limite supérieure.

Nous reconnaissons qu'il y a beaucoup de gens au Canada qui gagnent, comme vous le dites, moins de 45 000 \$. Bien entendu, certains d'entre eux sont mariés et disposent de plus d'une source de revenus dans leur famille, alors que d'autres ne le sont pas. Certains de ces gens ont des enfants, et d'autres n'en ont pas.

Nous avons concentré nos efforts sur les gens qui ont les besoins les plus criants au fil des différentes étapes de leur vie. En mettant l'accent sur l'Allocation canadienne pour enfants, nous avons tenu compte des personnes qui élèvent une famille et qui ont un revenu faible ou moyen.

L'Allocation canadienne pour enfants, qui profite à 3,2 millions de familles, vient également en aide à un nombre important de familles monoparentales. En effet, 65 p. 100 des familles visées sont des familles monoparentales. Cette mesure a donc une incidence importante sur les gens les plus défavorisés.

Nous croyons que, dans l'ensemble, nous avons eu un impact énorme sur la pauvreté des enfants et sur les familles qui se démènent à élever leurs enfants, et nous avons réussi en même

seniors who are most challenged, through the GIS supplement. We've done it in a way that creates more progressivity in our tax code through an increase in taxes on the wealthiest 1 per cent.

As I said, there is an infinite number of ways we could go about doing that. We think the way we've done it provides a significant advantage for those in need and does it in a way that appropriately deals with the challenges around emerging income inequality issues.

Senator Neufeld: Minister, thank you for being here this afternoon. My question focuses on TFSAs. A number of groups have come before our committee and told us that changing the rate from \$10,000 back to the \$5,000, indexed at \$5,500 this year, will actually hurt low-income seniors in many cases. Enhanced savings are critical, they've told us, for seniors to save for their retirement. We've actually heard others say that if you can afford \$10,000 to put into a TFSA, you don't need help.

I want to digress from that a little bit. Say a senior bought their house 50 years ago and is asset rich and cash poor. They have a lot of money in their house; it's paid for. The value is higher than when they bought it, yet they're still struggling. What would be wrong with those people being able to do a reverse mortgage and put \$10,000 in a TFSA to save for their own retirement?

I can't for the life of me see that just because not everybody is putting in \$10,000, that is a reason to reduce it. You said recently that over a million families have not saved enough, as far as you're concerned, for their retirement. So why in the world would you actually be regressive in changing it from \$10,000 back to \$5,500?

Mr. Morneau: Thanks for the question. It's important to think of the frame in which this question is asked. If you recall the change from \$5,500 to \$10,000, it was in the context of an election campaign. This was an early action taken by the previous government to raise it from \$5,500 to \$10,000. We had a competing pitch for Canadians. We said that what we wanted to do was to deal with the tax code in terms of the benefits that Canadians have from raising children, and in a way that increased progressivity.

Canadians voted on the latter option: the option of taking that approach. We believed that it was important to explain why we were doing this. We told Canadians that since 6.7 per cent of Canadians were using the total amount that was available to them, this was a benefit that was going to a small cohort of Canadians.

temps à aider les aînés les plus défavorisés grâce au Supplément de revenu garanti. Nous avons pris des mesures qui permettent d'accroître la progressivité du régime fiscal en augmentant les impôts des contribuables dont le revenu se situe dans la tranche supérieure de 1 p. 100.

Comme je l'ai dit, il y a un nombre infini de moyens de nous y prendre. Nous estimons que notre approche offre un avantage considérable aux personnes dans le besoin, en plus de traiter efficacement les nouvelles questions liées à l'inégalité des revenus.

Le sénateur Neufeld : Monsieur le ministre, merci d'être des nôtres cet après-midi. Ma question porte sur les CELI. Plusieurs groupes de témoins nous ont expliqué que la décision de ramener le plafond de 10 000 \$ à 5 000 \$, montant qui est indexé à 5 500 \$ cette année, causera du tort, dans bien des cas, aux aînés à faible revenu. L'augmentation des économies est essentielle, nous ont-ils dit, afin de permettre aux personnes âgées d'épargner pour leur retraite. En fait, d'autres nous ont affirmé que si une personne peut se permettre de cotiser 10 000 \$ dans un CELI, alors elle n'a pas besoin d'aide.

Permettez-moi d'ouvrir une petite parenthèse. Disons qu'une personne âgée a acheté sa maison il y a 50 ans : autrement dit, cette personne est riche en biens constitués par sa maison, mais pauvre en revenu. Sa maison a une grande valeur; elle est payée au complet. La valeur de la propriété est supérieure à celle au moment de l'achat, mais la personne a toujours du mal à joindre les deux bouts. Qu'y aurait-il de mal à ce que ces gens soient en mesure d'accéder à une hypothèque inversée de sorte qu'ils puissent cotiser 10 000 \$ dans un CELI pour épargner en vue de leur retraite?

Je n'arrive absolument pas à comprendre pourquoi on choisit de réduire le plafond du CELI du simple fait que ce n'est pas tout le monde qui peut cotiser 10 000 \$. Vous avez dit récemment qu'à votre connaissance, plus d'un million de familles n'ont pas épargné suffisamment pour leur retraite. Alors pourquoi diable opteriez-vous pour une approche régressive en ramenant le plafond de 10 000 \$ à 5 500 \$?

M. Morneau : Merci de me poser la question. Il est important de ne pas perdre de vue le contexte. Rappelez-vous que la décision de faire passer le plafond de 5 500 \$ à 10 000 \$ a été prise dans le cadre d'une campagne électorale. C'était une mesure hâtive adoptée par le gouvernement précédent. Nous, de notre côté, avons présenté un autre plaidoyer aux Canadiens. Nous avons dit que nous voulions améliorer le régime fiscal au profit des Canadiens qui ont des enfants et de manière à accroître la progressivité.

Les Canadiens ont voté pour cette dernière option, c'est-à-dire pour l'approche que nous avons proposée. Nous avons jugé important d'expliquer pourquoi nous prenions de telles mesures. Nous avons fait valoir qu'étant donné que 6,7 p. 100 des Canadiens utilisaient le montant total qui leur était permis, cet avantage ne profitait qu'à un petit groupe de personnes.

We think TFSAs are an important part of our system. The continuation of TFSAs at a \$5,500 amount, which is indexed, is much closer to the original intent of TFSAs, which I'll remind you were started at \$5,000 and moved up to \$5,500 after a number of years, and we thought that was the appropriate way to have that vehicle.

Until now, people have had \$46,000 of room in those TFSAs to use, and they will continue to build room over time. We think this is an appropriate way to deal with it and one that allows us the space to do other things that we think have a bigger impact on a broader cross-section of Canadians. We are committed to improving the lives of Canadians in the middle class and people that are striving to get there. We think the measures we've taken do that.

[Translation]

Senator Bellemare: Mr. Minister, from the outset, we have been studying Bill C-2 in a vacuum. Since the department has all the data, could it provide us with the studies on the overall effects of the budget, including the increase in transfers, the child benefit and the abolition of income splitting? It would be very useful to obtain the data and to find out the impact on the distribution of Canadian household incomes, based on whether or not they have children.

Let me also take the opportunity to ask you the following question: Can you remind us why the bill was not introduced as part of the budget implementation?

Mr. Morneau: Thank you for that question. We have a lot of information and we can forward it to you. We have conducted studies to ensure that we can help Canadian families, the middle class, with all those measures.

This means that 300,000 children living in poverty will be in a better situation after the Canada Child Benefit is implemented. We know that our tax cuts will help 9 million Canadians have more money in their pockets. We know that, on average, those tax cuts represent \$330 for an individual and \$540 for a family.

We have the figures and we will keep you up to date on the outcome of those changes. As for the question as to why we have it outside the budget, the reason is simple. It's because people need to understand where they stand before the beginning of the year. For taxes, it is best to start before January 1, because it's the beginning of the financial year. That is why we made that announcement in advance for families and individuals. As a result, they are able to better understand their situation.

Nous sommes d'avis que le CELI constitue un élément important de notre système. L'idée de maintenir le CELI, assorti d'un plafond indexé de 5 500 \$, correspond beaucoup plus à l'objectif initial de cette mesure, qui a été lancée, je vous le rappelle, avec un plafond de 5 000 \$, lequel est ensuite passé à 5 500 \$ après un certain nombre d'années. À notre avis, c'est ce qui s'imposait.

Jusqu'à présent, les gens ont accumulé des droits de cotisation de 46 000 \$ dans le CELI, et ce montant continuera de croître avec le temps. Selon nous, il s'agit d'une bonne approche qui nous permet d'avoir une marge de manœuvre pour prendre d'autres mesures qui auront une plus grande incidence sur un plus vaste éventail de la population canadienne. Nous sommes résolus à améliorer la vie des Canadiens de la classe moyenne, et c'est ce que veulent les gens. Nous sommes convaincus que les mesures que nous avons prises nous permettront d'y arriver.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Monsieur le ministre, depuis le début nous étudions le projet de loi C-2 en vase clos. Puisque le ministère a toutes les données, peut-il nous transmettre les études sur les effets globaux sur le budget, y compris la hausse des transferts, l'allocation pour enfants et l'abolition du fractionnement du revenu? Ce serait très utile d'obtenir des données et de connaître l'impact sur la répartition des revenus des familles canadiennes, selon qu'elles ont des enfants ou non.

J'en profite aussi pour vous poser la question suivante : pouvez-vous nous rappeler la raison pour laquelle le projet de loi n'a pas été déposé dans le cadre de la mise en œuvre du budget? En fait, pourquoi le projet de loi n'est-il pas étudié dans le cadre du budget?

M. Morneau : Je vous remercie de cette question. Nous avons beaucoup d'informations et nous pourrions vous les transmettre. Nous avons mené des études pour nous assurer que nous pouvions aider les familles canadiennes, la classe moyenne, avec toutes ces mesures.

Cela signifie que 300 000 enfants qui vivaient dans la pauvreté seront dans une meilleure situation après l'arrivée de l'Allocation canadienne pour enfants. Nous savons que nos réductions d'impôt aideront 9 millions de Canadiens qui auront davantage d'argent dans leur poche. Nous savons qu'en moyenne, ces réductions d'impôt représentent 330 \$ pour une personne seule et 540 \$ pour une famille.

Nous avons les chiffres et nous vous tiendrons au courant des résultats à la suite de ces changements. Quant à la question de savoir pourquoi nous l'avons à l'extérieur du budget, la raison est simple. C'est parce qu'il est nécessaire pour les gens de comprendre leur situation avant le début de l'année. Pour les impôts, c'est préférable de commencer avant le premier janvier, parce que c'est le début de l'exercice financier. C'est pour cette raison que nous avons fait cette annonce à l'avance pour les familles et pour les individus. De cette façon, ils sont en mesure de mieux comprendre leur situation.

[English]

Senator Pratte: On the point made by Senator Bellemare, I would insist it would be very useful to have data on a certain number of different families, taxpayers, the combined impact of all of those changes, because it would show us the impact of all those measures on specific types of families and taxpayers.

As you may have seen, there's a figure that impressed many senators, including myself, that 65 per cent of taxpayers would not benefit from the changes in Bill C-2. That would include, obviously, 35 per cent of people who do not currently pay taxes at all and obviously are not impacted by those changes, and people who earn less than \$45,000. But still, that 65 per cent, as in the upper house, impressed a lot of senators.

Would it be possible to have the equivalent number of people who benefited from all the changes that you've introduced, including the Canada Child Benefit and the guaranteed changes in the Guaranteed Income Supplement? What percentage of Canadian taxpayers benefit from those changes, which is a larger percentage than 35 per cent? I'd be curious to know whether it's possible to compute that figure and give it to the committee.

Mr. Morneau: We will provide examples for you. I was just asking Andrew, who I've come to learn seems to know pretty well everything in his head on taxes, about the numbers, and he points out that 35 per cent, as you've mentioned, of Canadians are not filers, and 31 per cent are in the lower tax bracket.

Of course, that 31 per cent would include my four children, two of whom are in university and two of whom are in high school, all of whom earned money last year but none of whom earned enough to pay taxes. There's a vast number of Canadians for whom we were really not targeting, as you can understand.

We will provide specific examples of families impacted and how they were impacted, as well as aggregate measures on the number of people that we see having lower taxes this year and the aggregate measures on the impact of the Canada Child Benefit versus the change in tax credits that was the previous government's approach.

Having seen those numbers, I can see that for the nine out of ten families who are getting the Canada Child Benefit, including the families that are not getting means tested away, so I'm not in that nine out of ten — I'm the one out of ten — but for those nine out of ten, the average is \$2,300 better off, including all the changes. That includes the taking away of the tax credits because we saw that they did not impact everyone equally, and making a

[Traduction]

Le sénateur Pratte : Pour en revenir au point soulevé par la sénatrice Bellemare, il serait très utile — j'insiste là-dessus — d'avoir des données sur différentes catégories de familles et de contribuables ainsi que sur l'effet conjugué de toutes ces modifications, parce que cela nous permettrait de voir l'impact de l'ensemble de ces mesures sur des types précis de familles et de contribuables.

Comme vous l'avez peut-être constaté, il y a un chiffre qui a impressionné de nombreux sénateurs, moi y compris : 65 p. 100 des contribuables ne profiteraient pas des modifications prévues dans le projet de loi C-2. Cela comprendrait, évidemment, les 35 p. 100 de personnes qui ne versent actuellement aucun impôt et qui ne seront pas touchées par ces changements ainsi que les personnes qui gagnent moins de 45 000 \$. En tout cas, le pourcentage de 65 p. 100 a étonné beaucoup de sénateurs, même à la Chambre haute.

Serait-il possible d'obtenir le nombre équivalent de personnes qui profiteraient de tous les changements que vous avez apportés, notamment l'Allocation canadienne pour enfants et les changements au Supplément de revenu garanti? Quel pourcentage de Canadiens profiteront de ces changements? Nous pouvons en déduire que ce pourcentage est supérieur à 35 p. 100. Je serais curieux de savoir s'il est possible de faire ces calculs et d'envoyer l'information au comité.

M. Morneau : Nous vous fournirons des exemples. Je viens de m'enquérir des chiffres auprès d'Andrew, qui, comme j'ai fini par l'apprendre, semble connaître à peu près tout ce qu'il faut sur les impôts et les chiffres. Il souligne que le pourcentage de 35 p. 100 représente, comme vous l'avez dit, les Canadiens qui ne produisent pas de déclaration d'impôt, et 31 p. 100 d'entre eux se situent dans la tranche d'imposition inférieure.

Bien entendu, mes quatre enfants font partie de ces 31 p. 100 de Canadiens : deux d'entre eux sont à l'université et les deux autres, au secondaire. Ils ont chacun gagné de l'argent l'année dernière, mais pas assez pour payer des impôts. Il y a un grand nombre de Canadiens que nous ne ciblons pas, comme vous pouvez le comprendre.

Nous donnerons des exemples concrets de familles qui ont été touchées et nous préciserons de quelle façon elles l'ont été, en plus d'indiquer le nombre total de personnes qui paieront moins d'impôt cette année et les effets cumulés de l'Allocation canadienne pour enfants par rapport à ceux des crédits d'impôt modifiés qui s'inscrivaient dans l'approche du gouvernement précédent.

Ayant vu ces chiffres, je peux vous dire que dans le cas des 9 familles sur 10 qui bénéficient de l'Allocation canadienne pour enfants, et nous tenons également compte des familles qui ne touchent pas de prestations en fonction de leurs moyens — ainsi, je ne fais pas partie des 9 familles sur 10 —, elles se trouvent en meilleure situation financière avec en moyenne 2 300 \$ de plus, à la suite de toutes les modifications. Cela comprend la suppression

simpler, impactful number. We'll get you the numbers, but I'd like the committee to have confidence we've gone through these numbers to look at the impact.

Senator Andreychuk: Your whole premise on the election was that you had one vision and the party in government had a different vision. I would suggest that most people bought into Growing the Middle Class and identified themselves as middle class and said they'd be better off.

I'm rather miffed, like the other senators, because I can't define "middle class" because I can't judge whether there's any growth. I need the growth to find out whether more jobs are created, who is getting them and what kinds they are, to define whether I'm better off.

Citizens are coming to me asking, "Can you explain to me how I'll be better off when I can't find a job or I'm getting a part-time job? Saying nine out of ten will be better off, we need some calculable numbers to determine whether, on paper at least, there's some progress for growing the middle class. We're asking you to define your phrase, if can you factor in what Senator Pratte said. We need to get those figures to be part of the dialogue.

Mr. Morneau: We'll provide you with numbers to show how many Canadians are better off based on our tax changes, how many Canadians are better off because of our Canada Child Benefit changes, and the quantum of the impact.

I would then expect that over time you will hold us to account for the investments we're making over the long term to grow our economy because that is what we need to do to expand jobs and impact for Canadians across the country. And that is most certainly what we're engaged in doing.

The Chair: Thank you, sir.

Senator Day: Minister, we've heard from a lot of witnesses that say one of your objectives should be to simplify the Income Tax Act and how it has grown over the years. The first step I give to you is to take out these non-refundable tax credits — the boutique credits — that were in there from the previous government that you've done with the legislation. Can you reassure us that this isn't the end of tax reform and there will be a plan to simplify this so that individuals can file their own tax returns?

des crédits d'impôt parce que nous avons constaté qu'ils ne profitaient pas à tout le monde de façon égale, et nous avons voulu prendre des mesures plus simples qui ont une incidence sur un plus grand nombre de personnes. Nous vous fournirons les chiffres, mais j'aimerais rassurer le comité que nous les avons passés en revue pour évaluer les répercussions.

La sénatrice Andreychuk : Votre campagne électorale reposait sur la prémisse que vous aviez une vision différente de celle du parti au pouvoir. Je dirais que la plupart des gens qui se considèrent comme appartenant à la classe moyenne ont souscrit à votre objectif d'assurer la croissance de la classe moyenne dans l'espoir que leur situation s'améliorerait.

Je suis plutôt vexée, à l'instar des autres sénateurs, parce que je n'ai aucun moyen de définir la « classe moyenne », ce qui m'empêche d'évaluer s'il y a effectivement une croissance. J'ai besoin de cette information pour savoir si de nouveaux emplois sont créés, à qui ils sont accordés et à quels types d'emplois nous avons affaire. C'est ce qui permettra de déterminer si nous nous portons mieux.

Certains citoyens viennent me demander : « Pouvez-vous m'expliquer comment je vais m'en tirer mieux quand je n'arrive pas à trouver un emploi ou quand je n'ai qu'un emploi à temps partiel? » Pour pouvoir déclarer que 9 familles sur 10 seront en meilleure situation, nous avons besoin de quelques chiffres calculables afin de déterminer, sur papier, du moins, si nous avons réalisé des progrès sur le plan de la croissance de la classe moyenne. Nous vous demandons donc de définir cette notion, en tenant compte de ce que le sénateur Pratte a dit. Nous avons besoin de ces chiffres pour prendre part au dialogue.

M. Morneau : Nous vous fournirons des chiffres pour montrer comment les Canadiens s'en tirent mieux grâce aux modifications fiscales que nous avons apportées, pour indiquer combien d'entre eux se portent mieux grâce à l'Allocation canadienne pour enfants et pour mettre en évidence l'effet cumulé de ces modifications.

Je m'attendrais ensuite à ce que vous nous obligiez à rendre compte des investissements que nous effectuerons à long terme pour stimuler notre économie, car c'est ce qui s'impose pour accroître les possibilités d'emploi et créer des avantages pour les Canadiens partout au pays. Et c'est certainement ce que nous sommes déterminés à faire.

Le président : Merci, monsieur.

Le sénateur Day : Monsieur le ministre, beaucoup de témoins nous ont dit qu'un de vos objectifs devrait être de simplifier la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est devenue de plus en plus volumineuse au fil des ans. La première étape que je vous propose, c'est de supprimer les crédits d'impôt non remboursables — des sommes dérisoires — qui ont été légués par le gouvernement précédent et que vous avez laissés dans la loi. Pouvez-vous nous donner l'assurance que ce n'est pas la fin de la réforme fiscale et que vous présenterez un plan pour simplifier cette loi de sorte que les gens puissent produire eux-mêmes leur déclaration d'impôt sur le revenu?

Mr. Morneau: Yes, I can. Let me first say that your question, from my perspective, is not a partisan issue. It's not just the previous government that made our tax code complicated. It got complicated over a long period of time, and it's something that requires constant attention. So I can tell you that we have an advisory group that's helping us to look at our tax code right now. We think we did make some simplifying efforts in Budget 2016, but we know there's more work to be done in this regard to look at things that no longer are having the desired impact to make sure that on an ongoing basis the tax code is fair and, importantly, to know that simplicity is a goal in and of itself because people need to understand the tax code in order for it to have the desired impact.

It's an effort that we're pursuing. We will make some impact this year, we hope, and it will be a continuing theme.

The Chair: From all the testimony we've heard, probably one of the major themes that comes out is we recognize the benefits of the child tax return, which is an extension of the previous government doing it in a different way, so the playing field is equal and we're adding about \$3.4 billion to the deficit to fund that. I think all of us around the table would say that's good because we're helping families and we're helping bring children out of poverty.

I believe the issue for the group — and this is not a partisan issue — is that the PBO and some of the other folks who have done analysis for us have said this will cost us \$1.8 billion a year. When you look at someone earning \$60,000 as an individual, they're going to get a 2.6 per cent tax credit because the tax adjustment of the bracket is 7 per cent. It's not a 7 per cent tax reduction; it's an adjustment of the bracket.

At \$261, that's enough to buy groceries for three people for a week or, if you're stringing it out, maybe two weeks. A married couple will get \$500 from the credit. If the group that we're targeting is \$45,000 to \$90,000, at the top end you're going to get \$696, which is a 4.2 per cent credit, and if you're a couple you'll get around \$1,200, if I understand correctly, if your spouse is earning in that income bracket, but if your spouse is earning \$85,000 and suddenly you go up to \$180,000, you're getting \$820; at \$150,000 you're going to get \$766.

The problem is that we take the money from the top \$200,000 earners, and there are approximately 330,000 of those people, and we're supposed to be targeting it to a specific group that we call the middle class, which is really hard to find. Maybe we should call it middle income.

M. Morneau : Oui, tout à fait. Permettez-moi tout d'abord de dire qu'il ne s'agit pas là, selon moi, d'une question partisane. Ce n'est pas seulement le gouvernement précédent qui a compliqué le régime fiscal. Le code fiscal a gagné en complexité sur une longue période, et c'est quelque chose qui exige une attention constante. Sachez que nous avons établi un groupe consultatif qui nous aide actuellement à examiner le régime fiscal. Nous pensons avoir déployé des efforts de simplification dans le budget de 2016, mais nous savons qu'il reste du travail à faire à cet égard; ainsi, nous devons examiner les mesures qui n'ont plus les effets escomptés pour nous assurer que le régime fiscal est toujours juste et, surtout, pour reconnaître que la simplicité est un objectif en soi puisque les gens doivent comprendre le régime fiscal pour que celui-ci produise les résultats souhaités.

Nous poursuivons nos efforts en ce sens. Nous espérons obtenir des résultats concrets cette année, et ce sera un de nos thèmes récurrents.

Le président : Un des principaux thèmes qui ressortent de tous les témoignages que nous avons entendus, c'est peut-être que nous reconnaissons les avantages de la prestation fiscale canadienne pour enfants, qui est le prolongement d'une mesure instaurée par le gouvernement précédent, mais il s'agit d'une approche différente, l'objectif étant d'uniformiser les règles du jeu. Or, nous ajoutons environ 3,4 milliards de dollars au déficit pour financer ce programme. Je crois que tout le monde ici présent serait d'avis qu'il s'agit d'une bonne mesure parce que nous donnons un coup de pouce aux familles et nous aidons à sortir les enfants de la pauvreté.

Selon moi, là où le bât blesse — et il ne s'agit pas d'une question partisane —, c'est que le directeur parlementaire du budget et d'autres spécialistes ayant effectué des analyses pour nous ont affirmé que cette mesure nous coûtera 1,8 milliard de dollars par année. Si l'on prend le cas d'une personne qui gagne 60 000 \$ à titre de particulier, elle obtiendra un crédit d'impôt de 2,6 p. 100 parce que le redressement fiscal de la tranche d'imposition est de 7 p. 100. Il ne s'agit donc pas d'une réduction d'impôt de 7 p. 100, mais d'un redressement de la tranche d'imposition.

Un montant de 261 \$ permet de payer l'épicerie pour trois personnes pendant une semaine ou, si l'on se serre la ceinture, peut-être pendant deux semaines. Un couple marié recevra un crédit de 500 \$. Si le groupe que nous ciblons touche des revenus se situant entre 45 000 \$ et 90 000 \$, les contribuables de la tranche supérieure recevront 696 \$, ce qui représente un crédit de 4,2 p. 100; dans le cas d'un couple dont un des conjoints gagne un revenu dans cette fourchette, le crédit sera d'environ 1 200 \$, si je comprends bien. Par contre, si votre conjoint gagne 85 000 \$ et que le revenu du ménage passe du coup à 180 000 \$, vous obtiendrez 820 \$; à 150 000 \$, vous toucherez 766 \$.

Le problème, c'est que nous prenons l'argent des hauts salariés qui gagnent plus de 200 000 \$ — ils sont au nombre d'environ 330 000 —, et nous sommes censés cibler un groupe précis que nous appelons la classe moyenne, qui est, en réalité, très difficile à cerner. Nous devrions peut-être appeler le revenu moyen.

The question we're still wrestling with is this: Does this bill address helping the people it's intended to help? There's a lot of confusion around that.

I've been in sales all my life, and I understand you want to sell a package, which includes all sorts of components, but \$1.9 billion, \$1.8 billion a year over four years is \$8.9 billion.

I have a simple question. Is that \$1.7 billion or \$1.8 billion forecasted in this year's deficit?

Mr. Morneau: Let me just again say that it's not purely sales. We did a number of things that we know have impacts for Canadians in different situations. Among the things that was referenced is we tried to do it in the simplest way possible, and that's by dealing with one tax bracket that we knew would have a big impact by simplifying the child benefits by taking three benefits and moving them into one benefit that would have a bigger impact.

There's a significant effort against simplification to help people better understand their position. And there was an effort to make our code more progressive. We're seeing a significant level of anxiety among middle-class Canadians against their opportunities, and we are working with that.

Our goal, as you know, is to invest in the future, and as you consider our investments, I know you'll hold us to making sure we make investments that are going to have the biggest impact on the economy.

What we announced yesterday was not only significant infrastructure investments but ideas on how we can amplify those investments to have the biggest impact on our economy, so crowding in private sector funding through pension funds and institutional investors and finding a way to get out and promote our country internationally to create jobs here.

As I said, there will be many different ways that people could propose to do what we're trying to achieve. We chose a way that we think is simple and easy to understand and has a really material impact on families as they're raising their children in lower and going right up until people get into much higher income brackets at a time when we've decided to increase the level of progressivity for those people.

We think it's the right thing to do; we think it's what Canadians voted for, and we remain committed to working to ensure good outcomes for Canadians who are working hard to raise their families.

La question avec laquelle nous nous débattons toujours est la suivante : le projet de loi permet-il d'aider les gens visés? Il y a beaucoup de confusion à cet égard.

J'ai travaillé dans le domaine de la vente toute ma vie, et je sais que vous voulez vendre un ensemble de mesures, composées de toutes sortes d'éléments, mais si on calcule 1,9 ou 1,8 milliard de dollars par année sur quatre ans, on obtient 8,9 milliards de dollars.

J'ai une question simple à vous poser : le montant de 1,7 ou 1,8 milliard de dollars est-il prévu dans le déficit de cette année?

M. Morneau : Permettez-moi de répéter qu'il ne s'agit pas d'une simple affaire de vente. Nous avons pris un certain nombre de mesures qui, nous le savons, ont des répercussions sur les Canadiens qui se trouvent dans différentes situations. Nous avons essayé notamment de nous y prendre de la manière la plus simple, c'est-à-dire en nous concentrant sur une tranche d'imposition qui aurait une grande incidence; ainsi, nous avons simplifié les prestations pour enfants en regroupant trois programmes en un seul afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Nous faisons donc des efforts considérables en matière de simplification pour aider les gens à mieux comprendre leur situation financière. Nous nous sommes également efforcés d'accroître la progressivité du régime fiscal. Force est de constater que les Canadiens de la classe moyenne sont très inquiets du manque de possibilités, et nous travaillons à remédier à la situation.

Notre objectif, comme vous le savez, est d'investir dans l'avenir. À mesure que vous examinerez nos investissements, vous nous demanderez des comptes, j'en suis sûr, afin de garantir que nous effectuons des investissements qui auront la plus grande incidence sur l'économie.

Hier, nous avons annoncé non seulement d'importants investissements en infrastructure, mais aussi des idées sur la façon dont nous pouvons simplifier ces investissements de sorte qu'ils aient les plus grandes répercussions sur l'économie : il s'agit, par exemple, de miser sur le financement du secteur privé par l'entremise de fonds de pension et d'investisseurs institutionnels et de trouver un moyen de promouvoir notre pays à l'échelle internationale afin de créer des emplois ici.

Comme je l'ai dit, les gens pourront proposer bien des façons potentielles de procéder pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé. Nous avons choisi une façon qui, selon nous, est simple et facile à comprendre et qui a une incidence vraiment importante sur les familles qui élèvent leurs enfants dans la tranche de revenu inférieure jusqu'aux tranches de revenu beaucoup plus élevées alors que nous avons décidé de hausser pour eux le niveau de progressivité.

Nous pensons que c'est ce qu'il faut faire, que c'est ce pour quoi les Canadiens ont voté, et nous restons engagés à travailler en vue de faire en sorte que les Canadiens qui travaillent fort pour élever leurs familles bénéficient de retombées avantageuses.

The Chair: And just to alert you, on the Finance Committee very good work has been done so far on looking at infrastructure. Our initial report will probably be out by the end of November, which is still early in the process because we look at it as a two-step process. We've had mayors from big cities, medium cities, small cities; we've had associations, support groups and interest groups; and we're really trying to find ways of assisting the government in executing it a little more effectively than it's been done to this point. Because as you said, you've got a long-term plan, and it's critical that you can kick that long-term plan into operation and see results as quickly as possible so that you're going to be able to create jobs and create the spinoffs that you're talking about because people only have so much patience, and it's important that we're able to do something that contributes to making the system better.

It's a non-partisan issue, and we've had tremendous support from all sides — independents, Liberals, Conservatives — and what we're really trying to do is make sure that we can support a direction moving forward.

We thank you for your time, sir, and we really appreciate it.

Next we will have the minister's staff go over Bill C-2 with us.

[*Translation*]

Joining us now are two officials from the Department of Finance who will help us understand the components of Bill C-2.

[*English*]

Just to make sure, at the first briefing we didn't have a lot of senators participate.

Our objective is to go over this with representatives from the Department of Finance, and we have approximately a 20-minute max on this. So why don't we start. Are there questions to start from our colleagues about how we want to participate or advance in this situation? Are we okay?

Let's start at the beginning and recognize that we do have time constraints. We'll try to ask some questions, but at the same time we recognize people are on a busy agenda. Thank you, Mr. McGowan.

Trevor McGowan, Chief, Tax Legislation Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: Perhaps a good way to go would be to go through the bill clause by clause, pausing with each topic for questions, kind of skipping over the overview because it is a little bit shorter.

Le président : Pour votre information, le Comité des finances a accompli du très bon travail jusqu'à présent pour ce qui est d'examiner l'infrastructure. Notre rapport initial sera probablement publié d'ici la fin de novembre, ce qui est toujours tôt dans le processus, car nous l'envisageons comme un processus en deux étapes. Nous avons entendu des maires de grandes, de moyennes et de petites villes; nous avons entendu des représentants d'associations, de groupes de soutien et de groupes d'intérêt; et nous essayons vraiment de trouver des façons d'aider le gouvernement à le faire de façon un peu plus efficace que ce qui a été fait à ce jour, étant donné, comme vous l'avez dit, que vous avez un plan à long terme, et qu'il est essentiel que vous le mettiez en œuvre et que vous obteniez des résultats aussi rapidement que possible pour pouvoir créer des emplois et les retombées dont vous parlez, car la patience des gens a des limites, et il est important que nous soyons en mesure de faire quelque chose qui contribue à améliorer le système.

Il s'agit d'une question non partisane, et nous avons obtenu un soutien extraordinaire de tous les côtés — les indépendants, les libéraux, les conservateurs — et nous essayons vraiment de nous assurer que nous pouvons appuyer une orientation à l'avenir.

Nous vous savons gré du temps que vous nous avez accordé, monsieur.

Ensuite, nous passerons en revue le projet de loi C-2 avec le personnel du ministre.

[*Français*]

Nous recevons maintenant deux représentants du ministère des Finances qui nous expliqueront les composantes du projet de loi C-2.

[*Traduction*]

Peu de sénateurs ont assisté à la première séance d'information.

Notre objectif est de passer cela en revue avec nos représentants du ministère des Finances, et nous avons environ 20 minutes tout au plus pour ce faire. Alors commençons. Nos collègues ont-ils des questions sur la façon dont nous voulons participer ou avancer dans cette situation? Sommes-nous prêts?

Commençons par le commencement et reconnaissons que nous avons des limites de temps. Nous allons essayer de poser des questions tout en gardant à l'esprit le fait que les gens sont occupés. Merci, monsieur McGowan.

Trevor McGowan, chef, Division de la législation de l'impôt, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Peut-être qu'une bonne façon de procéder serait d'éplucher le projet de loi article par article, d'arrêter à chaque sujet pour poser des questions et de laisser, en quelque sorte, tomber le survol pour faire un peu plus court.

The bill has three main components. The first involves the changes to the personal income tax rates, the second involves the restoring of the Tax-Free Savings Account limit to its previous index level, and the third is a number of consequential amendments to the introduction of the new top marginal rate.

Clause 1 of the bill contains the changes to the personal income tax rates and the introduction of the new bracket. That's a reduction from 22 per cent to 20.5 per cent on the second bracket. That's income around \$45,000 to approximately \$90,000. In addition, as was discussed earlier, a new top marginal rate for individuals is introduced, and that's on income in excess of \$200,000.

It's worth noting that the dollar thresholds presented in the bill are all updated to their 2016 values, although that's not a substantive change. That's what the numbers are going to be anyway, but it keeps them all in line for the same year as with the new \$200,000 threshold.

The Chair: Any questions on that particular issue?

Senator Andreychuk: I seem to recall a witness saying that your projections and everything that you're going to provide us is in the tables and so we can track it. We're targeting people over \$200,000, that they would have an increase. We also heard, however, that people knew that policy was coming and they've already readjusted their income. Was that taken into account? In other words, will your projections show us the difference between what people were doing and what they will do after, or already have done?

Pierre Leblanc, Director, Personal Income Tax Division, Department of Finance Canada: There are two components of that. You can think of a very short-term timing response, just as you described, senator. People knew that the rate increase was coming in advance, so accelerating income.

That's described if you look at the government's annual financial report. The magnitude of that effect is described there. Colleagues from the Economic and Fiscal Policy Branch who just left would be best placed to discuss that.

The second is the more ongoing response, the behaviour response on taxable income. That's taken into account in the department's costing.

The Chair: Is there a possibility we could get access to those calculations?

Mr. Leblanc: Sure. If you look at the backgrounder that was released on December 7, it shows the estimated revenue gain for the 33 per cent rate is based on an assumed behavioural response. In technical terms, it's an elasticity of taxable income of 0.4, and

Le projet de loi compte trois composantes principales : la première vise les modifications aux taux d'imposition du revenu des particuliers, la deuxième vise le rétablissement du plafond de cotisation du compte d'épargne libre d'impôt à son indice de base précédent, et la troisième est un certain nombre de modifications corrélatives à l'introduction du nouveau taux marginal maximal.

L'article 1 du projet de loi prévoit des modifications aux taux d'imposition du revenu des particuliers et l'instauration d'une nouvelle tranche d'imposition. Il s'agit d'une réduction de 22 p. 100 à 20,5 p. 100 de la deuxième tranche d'imposition, qui vise les revenus de 45 000 \$ à environ 90 000 \$. En outre, comme il en a été question plus tôt, on instaure un nouveau taux marginal maximum pour les particuliers, sur les revenus supérieurs à 200 000 \$.

Il est bon de noter que les seuils en dollars dans le projet de loi sont tous mis à jour en fonction de leur valeur de 2016, bien qu'il ne s'agisse par d'un changement de fond. Tels seront les chiffres de toute façon, mais cela les uniformise pour la même année, comme le nouveau seuil de 200 000 \$.

Le président : Des questions sur ce point en particulier?

La sénatrice Andreychuk : Je crois me souvenir d'un témoin qui avait dit que vos prévisions et tout le matériel que vous allez nous fournir se trouvent dans les tableaux, si bien que nous pouvons en faire le suivi. Nous ciblons les personnes qui gagnent plus de 200 000 \$ dont le taux sera haussé. Cependant, nous avons aussi entendu dire que les gens savaient que cette politique serait instaurée et qu'ils ont déjà rajusté leur revenu. En a-t-on tenu compte? Autrement dit, vos prévisions nous montreront-elles la différence entre ce que les gens faisaient et ce qu'ils feront plus tard ou ce qu'ils ont déjà fait?

Pierre Leblanc, directeur, Division de l'impôt des particuliers, ministère des Finances Canada : Cette question a deux volets. Vous pouvez penser à une réponse à très court terme, comme celle que vous venez de soulever, sénatrice Andreychuk. Les gens savaient que le taux serait haussé, donc qu'il influerait sur leur revenu.

Vous en trouverez la description dans le rapport financier annuel du gouvernement. L'ampleur de cette incidence y est décrite. Les collègues de la Direction des politiques économique et budgétaire qui viennent de partir seraient mieux placés pour en discuter.

Le second volet se rapporte au comportement adopté concernant le revenu imposable. Le ministère en tient compte dans son cadre d'établissement des coûts.

Le président : Nous serait-il possible de consulter ces calculs?

M. Leblanc : Bien sûr. Si vous jetez un coup d'œil au document d'information publié le 7 décembre, il montre que la hausse de revenus estimée pour le taux de 33 p. 100 est fondée sur le comportement qui devrait être adopté. En termes techniques, il

that's clearly indicated in the background. So we've clearly stated our assumptions there.

The Chair: So that's public knowledge; we have access to that?

Mr. Leblanc: Yes.

The Chair: Can we move forward?

Senator Cools: Are we voting clause by clause?

The Chair: No, we are just getting explanations so that when we do go to clause by clause we'll all have a better understanding of what we're voting on.

So this is an information exchange, if that's okay. Can we move forward, trying to respect our time for everyone?

Mr. McGowan: Clause 2 introduces a new and enhanced charitable donation tax credit that is intended for individuals with income subject to the top marginal rate of 33 per cent, the new rate, to be entitled to a charitable donation tax credit of 33 per cent.

Subsequent to the introduction of this bill, as was announced in Budget 2016, further refinements to this measure have been made and were actually included as part of Bill C-15, which received Royal Assent this June. The measures in clause 2 have effectively been replaced by a newer and more taxpayer-favourable version of the rules, which enhance the application of the charitable donation tax credit as it applies to trusts, which, as we'll see later, are subject to, generally, tax at the top rate on all of their income.

So this clause 2 has effectively been replaced by a similar measure that received Royal Assent as part of Bill C-15, and that bill was designed so that once Bill C-2 gets Royal Assent, whatever is in clause 2 will be automatically replaced by the newer and more generous version of the rule.

The Chair: Can you give us a simple example, just a simple numbers example of how this would work in real terms? I'm an individual; I'm making a donation to YMCA, and I give \$1,000. What will be the implication of the new adjustment with the charitable donation, in simple terms?

Mr. Leblanc: Sure. Just on that \$1,000 donation, senator, let's say that this individual has taxable income above \$200,000. Under the previous system, on the \$800 a 29 per cent credit rate applied, and now it will be a 33 per cent credit rate.

You'll still get 15 per cent on the first \$200. Let's assume there are no other donations. And now, instead of 29 per cent, you'll get 33 per cent on the \$800.

The Chair: In terms of a deduction.

Mr. Leblanc: In terms of the credit, yes.

s'agit d'une élasticité du revenu imposable de 0,4, et il en est clairement question dans le document d'information. Nous avons donc clairement énoncé nos hypothèses ici.

Le président : C'est donc de notoriété publique; nous y avons accès?

M. Leblanc : Oui.

Le président : Pouvons-nous passer au point suivant?

La sénatrice Cools : Votons-nous article par article?

Le président : Non, nous ne faisons qu'obtenir des explications pour mieux comprendre les points sur lesquels nous devons voter quand nous passerons à l'étude article par article.

Il s'agit donc d'un échange de renseignements, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Pouvons-nous passer au point suivant pour essayer de respecter l'échéancier que nous nous sommes fixé?

M. McGowan : L'article 2 instaure un nouveau crédit d'impôt pour don de bienfaisance majoré qui vise les particuliers dont le revenu est assujéti au taux marginal maximal de 33 p. 100, le nouveau taux, pour avoir droit à un crédit d'impôt pour don de bienfaisance de 33 p. 100.

Après le dépôt de ce projet de loi, tel qu'il a été annoncé dans le budget de 2016, on a peaufiné cette mesure énoncée dans le projet de loi C-15, qui a reçu la sanction royale en juin dernier. Les mesures prévues à l'article 2 ont, dans les faits, été remplacées par une version de la règle qui soit plus à jour et plus favorable aux contribuables; cette version rehausse l'application d'un crédit d'impôt pour don de bienfaisance dans le contexte des fiducies qui, comme nous le verrons plus tard, sont généralement sujettes à une imposition au tarif maximal de leur revenu total.

En conséquence, cet article 2 a effectivement été remplacé par une mesure semblable qui a reçu la sanction royale dans le cadre du projet de loi C-15, et il était prévu qu'une fois que le projet de loi C-2 aurait reçu la sanction royale, le contenu de l'article 2, quel qu'il soit, serait automatiquement remplacé par la nouvelle version plus généreuse de la règle.

Le président : Pouvez-vous nous donner un simple exemple, un simple exemple en chiffres, de la façon dont cela fonctionnerait dans les faits? Je suis un particulier; je fais un don de 1 000 \$ au YMCA. Quelle sera l'incidence du nouveau rajustement apporté au don de bienfaisance, en termes simples?

M. Leblanc : Bien sûr. Sur ce don de 1 000 \$, imaginons, monsieur le sénateur, que ce particulier a un revenu imposable supérieur à 200 000 \$. Dans le cadre du système précédent, un taux de crédit de 29 p. 100 s'appliquait aux 800 \$, taux qui se situera maintenant à 33 p. 100.

Un taux de 15 p. 100 s'appliquera toujours à la première tranche de 200 \$. Partons du principe qu'il n'y a pas d'autres dons. Et maintenant, au lieu de 29 p. 100, vous aurez droit à 33 p. 100 sur 800 \$.

Le président : Il est ici question de déduction.

M. Leblanc : De crédit, oui.

Senator Pratte: I'm learning so many different things every day.

So we're going to vote on something that we know is dated? So why are we voting on this clause? We're voting on it —

Senator Cools: Because it's in the bill, and if you don't vote for the clause, the bill won't pass.

The Chair: Your question was answered?

Senator Pratte: Okay.

The Chair: The idea here is we're not voting on anything. We're trying to understand what the change —

Senator Pratte: But eventually we have to vote on clause 2, knowing that clause 2 is out of date.

The Chair: We have to vote on clause by clause as we go through.

Senator Cools: It happens all the time.

The Chair: Sorry, Senator Marshall?

Senator Marshall: Can you repeat what you were saying about trust? Did you say that all income coming out of trust is taxed at the new higher rate?

Mr. McGowan: Happily, perhaps, and I don't want to get ahead of myself, but that's a good segue into clause 5 of the bill, which is on page 3. Most trusts, called inter vivos trusts, are subject to tax on income retained in the trust at the top marginal rate. Previously that was 29 per cent, and that's going up to 33 per cent as part of Bill C-2.

The idea is that if income in the trust is taxed at the top marginal rate, there won't be an incentive for high-income-earning individuals to shift income to the trust.

Senator Marshall: That's what I was getting at.

Mr. McGowan: That doesn't apply to income that is paid out of the trust, which is taxed in the hands of the beneficiaries. That's income that is earned in the trust and retained in the trust.

Senator Marshall: Okay, retained in the trust.

Mr. McGowan: There are two exceptions. I said they are generally subject to the top marginal rate. One is for qualifying disability trusts, which are essentially trusts for disabled people entitled to the Disability Tax Credit. The other is on so-called graduated rate estates, and that's a trust that can arise as a consequence of a death of an individual. Those two types of trusts are allowed to utilize the progressive income tax brackets, but in most cases they are subject to the top rate.

Le sénateur Pratte : J'apprends tellement de choses différentes tous les jours.

Alors nous allons voter sur une chose que nous savons être désuète? Alors pourquoi votons-nous sur cet article? Nous votons sur lui...

La sénatrice Cools : Parce qu'il figure dans le projet de loi, et si vous ne votez pas sur l'article, le projet de loi ne sera pas adopté.

Le président : A-t-on répondu à votre question?

Le sénateur Pratte : Oui.

Le président : L'idée ici est que nous ne votons sur rien. Nous essayons de comprendre ce que l'amendement...

Le sénateur Pratte : Cependant, nous finirons par devoir voter sur l'article 2, sachant que l'article 2 est désuet.

Le président : Nous devons voter sur chaque article pendant notre étude.

La sénatrice Cools : Cela arrive tout le temps.

Le président : Désolé, sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous répéter ce que vous disiez concernant les fiducies? Avez-vous dit que tous les revenus tirés des fiducies sont imposés au nouveau taux majoré?

M. McGowan : Heureusement, peut-être, et je ne veux pas aller trop vite, mais c'est une bonne transition pour nous amener à l'article 5 du projet de loi, qui se trouve à la page 3. La plupart des fiducies, appelées fiducies non testamentaires, sont sujettes à un impôt sur le revenu retenu dans la fiducie au taux marginal le plus élevé. Auparavant, ce taux se situait à 29 p. 100, mais ce montant est haussé à 33 p. 100 dans le projet de loi C-2.

L'idée est que si le revenu dans la fiducie est imposé au taux marginal le plus élevé, les personnes qui gagnent un revenu élevé ne seront pas incitées à transférer de revenu à la fiducie.

La sénatrice Marshall : C'est là où je voulais en venir.

M. McGowan : Cela ne s'applique pas aux fonds payés à même la fiducie, qui sont imposés entre les mains des bénéficiaires. Il s'agit d'un revenu généré à partir des sommes versées dans la fiducie et conservé dans la fiducie.

La sénatrice Marshall : D'accord, conservé dans la fiducie.

M. McGowan : Il y a deux exceptions. J'ai dit que les fiducies étaient généralement sujettes au taux d'imposition marginal le plus élevé. Une exception s'applique aux fiducies admissibles pour personnes handicapées, qui sont, en gros, des fiducies pour les personnes handicapées admissibles au Crédit d'impôt pour personnes handicapées. L'autre s'applique aux soi-disant successions assujetties à l'imposition à taux progressifs, et ce sont des fiducies qui peuvent être créées par suite du décès d'une personne. Ces deux types de fiducies sont autorisés à utiliser les tranches d'imposition progressive mais, dans la plupart des cas, ils sont assujettis au taux d'imposition maximal.

Senator Day: Mr. McGowan, Bill C-2 was first filed last year; is that correct?

Mr. McGowan: That's correct. It was initially tabled in December 2015.

Senator Day: If it had been dealt with expeditiously, there wouldn't be this overlap. Because it wasn't, it's almost a year that this has been around, and another bill that recognized that there should be some changes came about. What will happen with respect to this second clause is that this bill, assuming it gets passed, will become law, and then that portion is automatically superseded by another piece of legislation.

Mr. McGowan: That's correct.

Senator Day: Thank you.

The Chair: Moving on, Mr. McGowan.

Mr. McGowan: Clauses 3 and 4 of the bill are also consequential amendments to the introduction of the new top marginal rate. I'll deal with them together, because they relate to the same tax. It's called the tax on split income, or more generally referred to as the "kiddie tax." That's a tax that is imposed at the top marginal rate that's intended to prevent income splitting, as the name "kiddie tax" implies, with your children, who are presumably subject to tax at a much lower rate; a three-year-old and eight-year-old are not earning much.

These rules are intended for when you have, say, a family corporation, a private company, and those small children are receiving shares and streamed dividend income that would otherwise go to the higher-income-earning parent, where that income would be taxed at the top marginal rate. That is to prevent splitting of income with your children, or to prevent the avoidance of tax through that technique. That used to be at 29 per cent, and now it's going to be at 33 per cent.

The Chair: Moving on.

Mr. McGowan: We have already discussed clause 5, which changes the tax on trusts from 29 to 33 per cent.

The next clauses — 6, 7 and 8 — all deal with passive investment income earned by private corporations. The act is a series of rules designed to prevent the potential deferral of tax by high-income individuals — that is to say individuals who are subject to tax at the top rate — by, instead of earning it directly, earning certain types of passive income — so portfolio dividends, interest, things like that — in a corporation, because corporate tax rates are lower than individual tax rates, even with or without the small business deduction.

Le sénateur Day : Monsieur McGowan, le projet de loi C-2 a d'abord été déposé l'an dernier, c'est bien cela?

M. McGowan : C'est exact. Il a été déposé en décembre 2015.

Le sénateur Day : S'il avait été traité rapidement, les deux projets de loi ne se chevaucheraient pas. Étant donné qu'il ne l'a pas été, cela fait presque un an qu'il est à l'étude, on a déposé un autre projet de loi qui reconnaît l'importance d'instaurer certains changements. En ce qui concerne le deuxième article, si le projet de loi est adopté, cette partie sera automatiquement remplacée par une autre mesure législative.

M. McGowan : C'est exact.

Le sénateur Day : Merci.

Le président : Continuons, monsieur McGowan.

M. McGowan : Les articles 3 et 4 du projet de loi contiennent aussi des amendements corrélatifs à l'instauration du nouveau taux d'imposition marginal le plus élevé. Je vais les traiter ensemble, car ils se rapportent au même impôt, soit l'impôt sur le revenu fractionné, communément appelé « l'impôt des enfants ». Il s'agit d'un impôt imposé au taux marginal le plus élevé en vue de prévenir le fractionnement du revenu, comme le nom « impôts des enfants » le suggère, avec vos enfants, qui sont vraisemblablement assujettis à un taux d'imposition beaucoup moindre; un enfant de trois ans et un autre de huit ans ne gagnent pas beaucoup d'argent.

Ces règles s'appliquent aux personnes qui ont, par exemple, une société familiale, une entreprise privée, et dont les jeunes enfants reçoivent des parts et des revenus de dividendes répartis qui iraient normalement à un parent au revenu élevé et dont le revenu serait imposé au taux marginal maximal. Cette mesure vise à prévenir le fractionnement du revenu avec les enfants ou l'évasion fiscale grâce à cette technique. Le taux, qui était de 29 p. 100, sera maintenant haussé à 33 p. 100.

Le président : Continuons.

M. McGowan : Nous avons déjà discuté de l'article 5, qui fait passer de 29 à 33 p. 100 l'impôt sur les fiducies.

Les prochains articles — 6, 7 et 8 — portent tous sur les revenus d'investissement passif gagnés par les sociétés privées. Le projet de loi contient une série de règles visant à prévenir le report potentiel de l'impôt par des personnes à revenu élevé — c'est-à-dire des personnes sujettes au taux d'imposition maximal — en gagnant certains types de revenus passifs au lieu de revenus directs — donc des dividendes de portefeuille, des intérêts, des choses du genre — dans une société, car les taux d'imposition des sociétés sont moins élevés que les taux d'imposition des particuliers, même avec ou sans la déduction accordée aux petites entreprises.

Refundable taxes are imposed by these types of income in a corporation, and they're refundable when they're paid out to the individual shareholder, because then there wouldn't be any deferral benefit. The shareholder has the income and they pay tax on it.

They serve, in effect, to top up the corporate rates of tax to a sufficient level that they prevent any deferral of income that could be achieved by moving your passive income into a corporation.

You will see in clause 6 there's an additional tax on what's called the aggregate investment income of a Canadian-controlled private corporation. That's an extra 6.33 per cent refundable tax on investment income earned in a private company. That's been increased to 30.33 per cent, and again that 4-percentage-point increase is just moving along with the new higher top marginal rate, which is 4 per cent higher — 29 going up to 33. That is designed to maintain the purpose and effect of the rules to prevent any deferral of tax by moving your passive income to a private corporation.

Senator Marshall: These are for Canadian-controlled private corporations, right? How many of those are there in Canada? Would these be corporations set up by doctors, dentists and professionals? Does it include those corporations?

Mr. McGowan: I don't think we have the number of Canadian-controlled private corporations with us today. The examples you cited are all professional corporations. To the extent that professionals — doctors, lawyers, dentists — are allowed to incorporate to run their businesses, they would set up a company and it would presumably be a Canadian-controlled private corporation, but it could also be a convenience store or car dealership. Any sort of business can be carried on through one of these private corporations. So it's not simply for professionals; it's any sort of business.

Senator Marshall: Would you be able to get that information for us, the number? We haven't had any witnesses at this committee talk about the impact that these changes had.

I actually tried to take these changes and follow it through in the Income Tax Act. I think Senator Day mentioned simplifying the tax act. After that experience, I agree with him.

Senator Day: It's fun, isn't it?

The Chair: That's what happens, Senator Day, when you're dealing with the Auditor General of Newfoundland.

Senator Marshall: Former.

Des impôts remboursables sont imposés par ces types de revenu dans une société et ils sont remboursables lorsqu'ils sont versés aux actionnaires individuels car, dans ce cas, il n'y aurait pas d'avantages de report. Les actionnaires reçoivent le revenu sur lequel ils sont imposés.

Ces impôts servent, dans les faits, à hausser les taux d'imposition des sociétés à un niveau suffisamment élevé pour prévenir tout report de revenu pouvant être réalisé en transférant son revenu passif dans une entreprise.

Vous verrez à l'article 6 qu'il existe un impôt supplémentaire sur ce qu'on appelle le revenu de placements global d'une société privée sous contrôle canadien. Il s'agit d'un impôt remboursable de 6,33 p. 100 de plus sur le revenu d'investissement que gagne une société privée. Ce chiffre a été haussé à 30,33 p. 100 et, encore une fois, cette augmentation de 4 points de pourcentage est simplement conforme au nouveau taux d'imposition marginal plus élevé, qui a augmenté de 4 p. 100 — passant de 29 à 33 p. 100. Cette mesure a pour but de maintenir l'objectif et l'effet des règles visant à prévenir tout report d'impôt en transférant son revenu passif à une société privée.

La sénatrice Marshall : Ces règles s'appliquent aux sociétés privées sous contrôle canadien, n'est-ce pas? Combien y en a-t-il au Canada? Pourrait-il s'agir de sociétés mises sur pied par des médecins, des dentistes et des professionnels? Ces sociétés sont-elles visées?

M. McGowan : Je ne pense pas que nous ayons le nombre de sociétés privées sous contrôle canadien à portée de la main aujourd'hui. Les exemples que vous avez cités sont tous de sociétés professionnelles. Dans la mesure où les professionnels — les médecins, les avocats et les dentistes — sont autorisés à se constituer en société pour gérer leurs entreprises, ils fonderaient une société qui serait vraisemblablement une société privée sous contrôle canadien, mais il pourrait aussi s'agir d'un dépanneur ou d'un concessionnaire d'automobiles. Tout type d'entreprise peut être mené par une de ces sociétés privées. Ce ne sont donc pas seulement les professionnels qui sont visés, mais tous les types d'entreprises.

La sénatrice Marshall : Seriez-vous en mesure de nous obtenir le nombre d'entreprises en question? Nous n'avons reçu aucun témoin qui nous ait parlé de l'incidence de ces amendements.

J'ai vraiment essayé de prendre ces amendements et d'en faire le suivi dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Je pense que le sénateur Day a mentionné la simplification de la Loi de l'impôt. Après cette expérience, je suis d'accord avec lui.

Le sénateur Day : C'est amusant, n'est-ce pas?

Le président : C'est ce qui se produit, sénateur Day, lorsque vous faites affaire avec la vérificatrice générale de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Marshall : L'ancienne vérificatrice générale.

Senator Andreychuk: What is the public policy reason for all of this? We've heard from the minister, and we certainly heard through the previous period, that there should be a fairer tax, that the upper bracket should be paying more, and that growing the middle class was the object; hit the higher class. But all of these trusts and so on follow through on that, so is it still the same public policy to get more from them?

Where is the balance that they might move out of the country or move in a different way, find another mechanism, if we're trying to retain and develop business innovation? Would this not have an impact? What was the public policy? It does hit smaller and medium-sized businesses when you start into these trusts, including small law firms, et cetera.

Mr. McGowan: There are a couple of things I would like to address there. The first is the general policy behind these additional rules, as well as the one we discussed earlier: imposing the top marginal rate on trusts. It deals with one of the fundamental tax policies, which is called equity. That is ensuring that somebody who earns \$100 of income, whether they earn it directly or in a trust or in a corporation, they will not be better off. What these rules do is help ensure that taxpayers can't be better off by moving their passive income into a different type of investment vehicle.

That really is the policy preventing an inappropriate opportunity for a deferral of tax through simply moving passive investment income into one of these other types of vehicles.

Senator Andreychuk: Inappropriate but lawful. How do you use the word "inappropriate"?

Mr. McGowan: As I said, inappropriate in the context of the equality principle that I mentioned earlier, that you should pay the same amount of tax whether you earn something directly, through a trust or through a corporation. The additional taxes that are imposed on corporations, these refundable taxes here — and this is getting to my second point — are on investment income, passive income; they're not on business income. So your active business income of a Canadian-controlled private corporation is still going to be subject to the lower income tax rate, which for 2016 is 10.5 per cent federally. That's the tax rate that is imposed upon your active business income.

What we're talking about here is more passive investment. This is, as I said, portfolio stocks, dividends, interest on bonds and that sort of thing, which can be easily moved into a different type of investment vehicle. It is that kind of passive investment income as opposed to active income from, to follow the earlier examples, running your law, medical or dentistry practice. It doesn't touch

La sénatrice Andreychuk : Pour quelle raison de politique publique fait-on tout cela? Nous avons entendu le témoignage du ministre, et nous avons entendu pendant la période précédente que l'impôt devrait être plus équitable, que les gens aux revenus supérieurs devraient en payer davantage et que le but était d'assurer la croissance de la classe moyenne et de frapper la classe supérieure. Cependant, toutes ces fiducies et autres le font, alors avons-nous toujours la même politique publique de faire payer plus d'impôts à ce groupe?

Si nous essayons de maintenir et de favoriser l'innovation en entreprise, où se trouve l'équilibre advenant que certaines sociétés quittent le pays ou prennent une autre direction, puis trouvent un autre mécanisme? Ce genre de mesure n'aura-t-elle pas une incidence? Quelle était la politique gouvernementale? La mesure touche les PME lorsqu'il est question de ces fiducies, y compris les petits cabinets d'avocats et les autres.

M. McGowan : J'aimerais aborder deux ou trois questions. La première se rapporte à la politique générale qui sous-tend ces règles supplémentaires, ainsi que celle dont nous avons discuté précédemment, qui consiste à appliquer le taux d'imposition marginal le plus élevé aux fiducies. Cette mesure traite d'une politique fiscale fondamentale qu'on appelle l'équité. L'objectif est de s'assurer qu'une personne qui gagne 100 \$ ne soit pas avantagée, peu importe si le gain est direct ou s'il provient d'une fiducie ou d'une société. Ces règles veillent à ce que les contribuables ne puissent pas être avantagés s'ils transfèrent leur revenu passif dans un autre type d'instrument de placement.

Il s'agit vraiment de la politique qui empêche tout report d'impôt inapproprié au moyen d'un simple transfert de revenu de placement passif dans l'un de ces autres types d'instruments.

La sénatrice Andreychuk : C'est inapproprié, mais légitime. Qu'entendez-vous par « inapproprié »?

M. McGowan : Comme je l'ai dit, c'est inapproprié dans le contexte du principe d'équité dont j'ai parlé tout à l'heure. En effet, une personne devrait payer le même montant en impôts, peu importe si ses gains sont directs ou s'ils proviennent d'une fiducie ou d'une société. Les charges supplémentaires qui sont imposées aux sociétés, ce qu'on appelle ici l'impôt remboursable, sont appliquées au revenu de placement et au revenu passif, et non pas au revenu des entreprises — c'est mon deuxième point. Par conséquent, le revenu d'entreprise actif d'une société privée sous contrôle canadien sera encore assujéti au taux d'imposition le moins élevé, qui était de 10,5 p. 100 au fédéral pour l'année 2016. C'est le taux d'imposition qui est appliqué à votre revenu d'entreprise actif.

Nous parlons plutôt ici de placements passifs. Comme je l'ai dit, il s'agit des actions, des dividendes, des intérêts d'obligations et de ce genre de choses, qui peuvent facilement être transférés à un autre type d'instrument de placement. Il est question de ce genre de revenu de placement passif, et non pas du revenu actif d'un cabinet d'avocats, de médecins ou de dentistes, pour faire

that. It's the passive income.

The Chair: Can we move forward? We have three minutes left before we have to let Mr. McGowan and Mr. Leblanc go.

Mr. McGowan: Very quickly, parts 7 and 8 complete the picture for the additional refundable tax.

Clause 8, which is found on page 5 of the bill, has the Part IV tax. That is ensuring that dividends paid between corporations can't be used to defer tax.

Clause 7 deals primarily with the refundable aspect of it. You pay these additional refundable taxes, and when the corporation pays them out as dividends to its shareholders, they're refunded. So the deferral is eliminated and the corporation gets the taxes back.

These are all being increased along with the increase to the top marginal rate to maintain the anti-deferral purpose of the rules.

The Chair: So your refundable dividend will go up to 38 per cent, correct?

Mr. McGowan: That's correct.

The Chair: It used to be at 33. Now it goes up to 38.

Senator Marshall: Are we still talking about Canadian-controlled private corporations? Okay. We're not into publicly traded corporations?

Mr. McGowan: No. There's a whole lot in the background there.

Senator Marshall: Thank you.

Mr. McGowan: It often takes a good month and a corporate tax course, but thanks for asking. I know I am moving through it quickly.

If we can move on to clause 9, the return of the TFSA dollar limit to its previous limit which was introduced as \$5,000 and indexed to inflation, increasing in \$500 increments with inflation so that for 2016 it is currently \$5,500. The \$10,000 limit for 2015 would remain, but going forward, the limit on how much can be contributed to a TFSA will go back on the same track that it would have been had it not been increased up to \$10,000. It is \$5,500 for 2016 and it will continue to grow as it is indexed to inflation.

Senator Neufeld: I'm not an accountant or a past auditor. The changes you made to income trusts and private corporations, those clauses, can you tell us how much more money was raised for the Government of Canada? You must have had a number you compared it to when you did the increases. What is the

suite aux exemples de tout à l'heure. Ces revenus ne sont pas touchés par la mesure. C'est plutôt du revenu passif dont il est question.

Le président : Pouvons-nous continuer? Il nous reste trois minutes avant de devoir libérer M. McGowan et M. Leblanc.

M. McGowan : Très rapidement, les articles 7 et 8 viennent compléter le tableau de l'impôt remboursable supplémentaire.

L'article 8, qui se trouve à la page 5 du projet de loi, porte sur la taxe visée à la partie IV. L'objectif est de s'assurer que les dividendes versés entre sociétés ne puissent pas être employés à des fins de report d'impôt.

L'article 7 traite principalement du remboursement. Il faut payer ces impôts remboursables supplémentaires, et lorsque la société les verse sous forme de dividendes à ses actionnaires, elle est remboursée. Par conséquent, le report est éliminé et la société récupère les impôts payés.

Toutes ces mesures sont renforcées, et le taux d'imposition marginal le plus élevé est rehaussé pour garder le cap sur l'objectif antireport d'impôt des règles.

Le président : Votre dividende remboursable passera donc à 38 p. 100, n'est-ce pas?

M. McGowan : C'est exact.

Le président : Il était de 33 p. 100 auparavant, et le taux passe maintenant à 38 p. 100.

La sénatrice Marshall : Parlons-nous toujours de sociétés privées sous contrôle canadien? Bien. Il n'est pas question des sociétés cotées en bourse?

M. McGowan : Non. Il y a tellement d'éléments en arrière-plan.

La sénatrice Marshall : Merci.

M. McGowan : La question nécessite souvent un bon mois de réflexion et un cours sur l'impôt des sociétés, mais je vous remercie de la poser. Je sais que je parcours rapidement le projet de loi.

L'article 9 porte sur le retour du plafond CELI à sa limite précédente, qui était initialement de 5 000 \$, puis qui a été indexé à l'inflation. La somme augmente par multiple de 500 \$ suivant l'inflation, de sorte qu'elle s'élève à 5 500 \$ en 2016. Le plafond de 10 000 \$ demeure en vigueur pour l'année civile 2015, mais à l'avenir, le plafond des contributions à un CELI reviendra à ce qu'il aurait été s'il n'avait pas été augmenté jusqu'à 10 000 \$. Le plafond est de 5 500 \$ pour 2016, et il continuera d'augmenter au rythme de l'inflation.

Le sénateur Neufeld : Je ne suis ni comptable ni ancien vérificateur. Pour ce qui est des modifications que vous avez apportées aux fiducies de revenu et aux sociétés privées grâce à ces dispositions, pouvez-vous nous dire combien d'argent en plus a été amassé pour le gouvernement du Canada? Vous deviez avoir

expected total taken away from all of those people that have invested in these?

Mr. Leblanc: Senator, that's in the backgrounder we published when these measures were announced on December 7 of last year. In 2016-17, this fiscal year, \$210 million. In 2017-18, it was \$310 million. There's a little bump with the way that corporations file their tax returns. Then for 2018-19 and 2019-20 and 2020-21 it's about \$260 million in each of those years.

The Chair: Any other questions or comments?

Senator Day: The Tax-Free Savings Account is back down from \$10,000 to \$5,500 per year. My understanding is that the previous law will be reinforced, and that was indexed such that when the indexing amounted to \$500, then the \$500 went onto it. Is that correct? It was not before. It's not an annual index. It's a cumulative thing.

Mr. McGowan: That's right. The amount that was based on the initial introduction at \$5,000 is indexed, and it is rounded off to the nearest \$500. I believe it was 2013 when it crossed the \$5,250 threshold and went up to \$5,500, and then it will continue along that path.

Senator Day: Did we lose a year indexing because of the year it went up to \$10,000, or we just forget about that?

Mr. McGowan: No. This really does put it back on the same path that it was on before. So actually the unrounded number for 2016 is \$5,559. So it's slightly higher than \$5,500. It's much more precise tracking the path it would have taken, and it means it has the potential to increase from \$5,500 to \$6,000.

Senator Day: Depending on the inflation over the next few years.

Mr. Leblanc: It's possible in 2018 that it will be \$6,000. It's more likely in 2019, but we'll see how inflation turns out.

The Chair: We have a fact sheet for all of our members if you would like. It is just a little update on TFSAs. There are 15.1 million TFSA accounts opened in 2014. That is the CRA data. Of those, 7.3 million are held by citizens with income below \$45,000 as of 2014. In 2013, 2.1 million senior citizens with income below \$45,000 held accounts. A total of 3.2 million senior citizens in 2013 held accounts. Average contribution is \$2,892 for all accounts.

un comparable lorsque vous avez établi les augmentations. Quel montant total s'attend-on à récupérer auprès de tous ceux qui ont investi dans ces instruments?

M. Leblanc : Monsieur le sénateur, la réponse se trouve dans le document d'information que nous avons publié lorsque ces mesures ont été annoncées le 7 décembre de l'année dernière. Au cours du présent exercice de 2016-2017, le total s'élève à 210 millions de dollars. Pour l'exercice 2017-2018, il s'agit de 310 millions de dollars. Il y a un petit obstacle concernant la façon dont les sociétés font leurs déclarations de revenus. Puis pour les exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, le montant est d'environ 260 millions de dollars par année.

Le président : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

Le sénateur Day : Le plafond du compte d'épargne libre d'impôt est passé de 10 000 à 5 500 \$ par année. Je crois savoir que les dispositions précédentes reviendront en vigueur, et que le montant sera indexé de telle sorte que le plafond sera majoré lorsque la hausse atteindra 500 \$. Ai-je bien compris? Ce n'était pas ainsi auparavant. Il ne s'agit pas d'une indexation annuelle. C'est cumulatif.

M. McGowan : C'est exact. Le montant basé sur le plafond initial de 5 000 \$ est indexé, puis il est arrondi au plus proche multiple de 500 \$. Je crois que c'est en 2013 que le plafond a franchi le seuil de 5 250 \$, puis a été majoré à 5 500 \$. Par la suite, les augmentations continueront à suivre ce principe.

Le sénateur Day : Avons-nous perdu une année d'indexation en raison de l'exercice où le plafond est passé à 10 000 \$, ou pouvons-nous simplement oublier cette hausse?

M. McGowan : Non. Nous revenons vraiment à la procédure antérieure. En fait, le plafond non arrondi de 2016 s'élève à 5 559 \$. Il est donc légèrement supérieur à 5 500 \$. Il est beaucoup plus précis de suivre le cheminement que le plafond aurait suivi, ce qui signifie que le plafond pourrait éventuellement passer de 5 500 à 6 000 \$.

Le sénateur Day : Tout dépend de l'inflation des prochaines années.

M. Leblanc : Le plafond pourrait atteindre 6 000 \$ en 2018. C'est plus probable en 2019, mais nous verrons comment l'inflation évolue.

Le président : Nous avons une feuille d'information pour tous les membres du comité qui le souhaitent. Ce n'est qu'une petite mise à jour à propos des CELI. Il y avait 15,1 millions de comptes CELI ouverts en 2014. Ces données proviennent de l'Agence du revenu du Canada, ou ARC. De ce nombre, 7,3 millions appartiennent à des citoyens dont le revenu était inférieur à 45 000 \$ en 2014. En 2013, 2,1 millions de personnes âgées ayant un revenu inférieur à 45 000 \$ détenaient un compte. Au total, 3,2 millions de personnes âgées possédaient un compte en 2013. La contribution moyenne est de 2 892 \$ pour l'ensemble des comptes.

Just for your information, we have two graphs, one at \$5,500 and one at \$10,000. It is the old versus the new. If you started at 18, at 28 years old, 10 years later, your contribution room would be \$55,000, naturally at \$5,500, versus \$100,000. At 48 years old, with the old scheme at \$5,500, you would be \$165,000 contribution room versus with \$10,000, \$300,000. At 68, you would have contribution room at \$5,500 of \$275,000 versus \$500,000 at the higher rate. So it shows you the options that you did have and the options that you now have.

One of the questions moving forward will be as people look at changing and modifying tax laws, what should we do with the TFSA, leave it status quo or do you move forward? Moving forward means what?

Mr. Leblanc: In making the comparison, the \$5,500 should be indexed.

Senator Day: Yes, exactly, and \$10,000 wasn't. So you were using \$5,500 many years in advance.

The Chair: Excuse me; I want to show you at one level and another level. You're right, indexation is important, but you're never going to catch up to the actual \$500,000 amount, at least it would appear. We need to do those numbers to see what the real comparison is. That was just to give everyone an example of what it could be and what it couldn't be.

Senator Marshall: I'd be interested in hearing from some witnesses about the impact of clauses 6, 7 and 8. We haven't spoken to anyone affected by the changes to the Canadian-controlled private corporations.

The Chair: Gentlemen, we thank you very much for your time and spending it with us — very productive. Without any other questions, I adjourn the meeting.

(The committee adjourned.)

À titre informatif, nous avons deux courbes, l'une pour le plafond de 5 500 \$, et l'autre pour celui de 10 000 \$. Il s'agit de l'ancien régime par rapport au nouveau. Si vous avez commencé à cotiser à 18 ans, lorsque vous aurez 28 ans, soit 10 ans plus tard, vos droits de cotisation seront naturellement de 55 000 \$ sous le régime à 5 500 \$, comparativement à 100 000 \$. À l'âge de 48 ans, vous aurez droit à 165 000 \$ de cotisation avec l'ancien plafond de 5 500 \$, par rapport à 300 000 \$ pour le régime à 10 000 \$. À 68 ans, vous aurez droit à des cotisations de 275 000 \$ avec le plafond de 5 500 \$ par rapport à 500 000 \$ avec le plafond supérieur. Voilà qui vous montre les options que vous aviez par rapport à celles que vous avez maintenant.

Voici l'une des questions qui se poseront lorsque des gens envisageront de modifier des dispositions fiscales : que devrait-on faire du CELI? Doit-on maintenir le statu quo ou passer à l'étape suivante? Et quelle est la prochaine étape?

M. Leblanc : À titre comparatif, le plafond de 5 500 \$ doit être indexé.

Le sénateur Day : Oui, c'est exact, alors que celui de 10 000 \$ n'était pas indexé. Vous utilisiez donc les 5 500 \$ plusieurs années à l'avance.

Le président : Veuillez m'excuser, mais j'aimerais vous montrer les chiffres sous un régime, puis sous l'autre. Vous avez raison de dire que l'indexation est importante, mais il semble que vous ne rattraperez jamais le montant réel de 500 000 \$. Nous devons faire le calcul pour saisir la comparaison réelle. Je voulais seulement donner à tout le monde un exemple de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas.

La sénatrice Marshall : J'aimerais que d'autres témoins nous parlent de l'incidence des articles 6, 7 et 8. Nous n'avons parlé à aucune personne touchée par les modifications apportées aux sociétés privées sous contrôle canadien.

Le président : Messieurs, nous vous remercions infiniment du temps que vous avez passé avec nous. C'était très productif. Puisqu'il n'y a pas d'autre question, je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)

APPEARING

Wednesday, November 2, 2016

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES

Tuesday, November 1, 2016

Chartered Professional Accountants of Canada:

Bruce Ball, National Tax Partner of BDO Canada LLP and Member of the CPA Canada Tax Policy Committee.

Wednesday, November 2, 2016

Department of Finance Canada:

Paul Rochon, Deputy Minister;

Andrew Marsland, Senior Assistant Deputy Minister, Tax Policy Branch;

Pierre Leblanc, Director, Personal Income Tax Division;

Trevor McGowan, Chief, Tax Legislation Division, Tax Policy Branch.

COMPARAÎT

Le mercredi 2 novembre 2016

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS

Le mardi 1^{er} novembre 2016

Comptables professionnels agréés du Canada :

Bruce Ball, associé national — Fiscalité, BDO Canada et membre du Comité sur les politiques fiscales de CPA Canada.

Le mercredi 2 novembre 2016

Ministère des Finances Canada :

Paul Rochon, sous-ministre;

Andrew Marsland, sous-ministre adjoint principal, Direction de la politique de l'impôt;

Pierre Leblanc, directeur, Division de l'impôt des particuliers;

Trevor McGowan, chef, Division de la législation de l'impôt, Direction de la politique de l'impôt.